

CHARTRES Votre Ville



SCOLARITÉ :
VERS LA SEMAINE
DE QUATRE JOURS

EN ATTENDANT LE NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF...





Honneur aux Chartrains qui se mettent à votre service!

Nous avons voulu consacrer une bonne part de ce nouveau numéro de Votre Ville aux Chartrains qui servent les Chartrains.

Pas seulement au monde caritatif, pas seulement aux acteurs du social, mais plus largement à tous ceux qui se dévouent pour les autres, dans un club ou pour une œuvre. La Ville de Chartres aime chaque année les mettre en valeur au moment des vœux aux associations.

Elles et ils sont les figures du lien social, les discrètes fourmis de la proximité, sans lesquelles Chartres ne serait pas si belle à vivre.

Ce n'est pas pour rien si l'on parle « *d'offre* » de services, et la Ville de Chartres en propose de nombreux, encore davantage en période de vacances scolaires. Age par âge, nos enfants goûtent à des activités variées, animées par des gens compétents et dévoués.

Ce sont ces petits bonheurs qui donnent du sel à l'existence quotidienne, là, tout près de chez vous.

Et puis, nous les élus chartrains, nous efforçons en permanence de rester nous aussi proches de vous et d'aller à votre rencontre. Ce tour des quartiers nous permet de mettre à l'ordre du jour ces petites choses qui vous empoisonnent la vie et que nous devons régler : le trou dans le trottoir, la caméra mal placée, les voitures trop rapides, sans parler des querelles de voisinage. Dans ces domaines, pas de résultats sans travail sur mesure. Notre adjointe à la proximité s'y emploie et ce n'est pas toujours simple.

Car à quoi bon de grands projets si le quotidien ne suit pas.

Notre bel et grand Pôle administratif n'a pas d'autre vocation ni d'autre sens. Vous rendre service c'est commencer par vous simplifier la vie.

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 175
FÉVRIER 2018
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TÉL. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

RÉDACTION
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
NICOLAS CALVEZ
MÉLANIE LELION
JULIA BIGOT-RIDEAU
FRANCK LECHIEN
LOÏC JAOUEN
XAVIER VOINCHET

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

TIRAGE
34 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

SERVICES

- Un point sur les services du guichet unique



10

PROXIMITÉ

- La reprise des rencontres de proximité





Scolarité :
Vers un retour à la
semaine de quatre jours.

14

EDUCATION

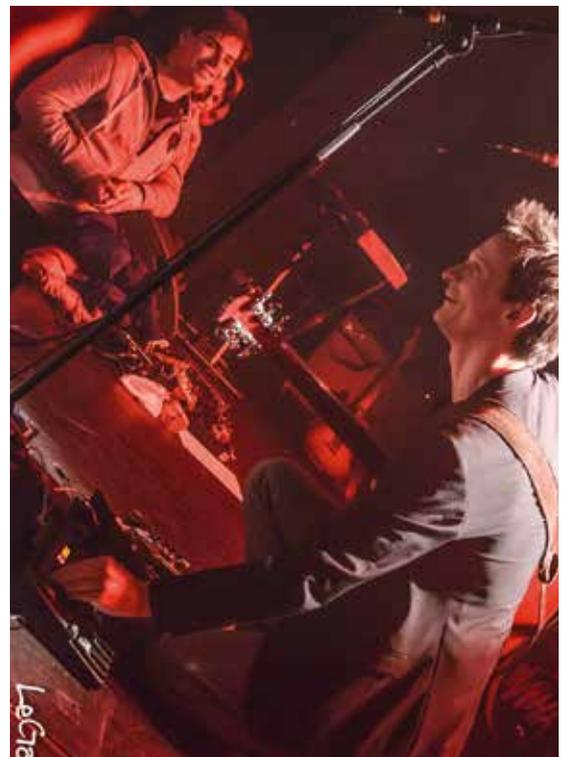
- Retour à la semaine de quatre jours



35

CULTURE

- L'actualité de février



Démarches administratives

De multiples services, un guichet unique

Depuis trois ans et demi, le 32 boulevard Chasles accueille le guichet unique des services de la Ville, de Chartres métropole et autres prestataires publics. Demande de carte d'identité, de logement social, scolarité... De nombreux services sont ainsi accessibles dans un lieu unique, préfigurant le futur front office du Pôle administratif. Au cœur du sujet : simplifier et faciliter la vie des usagers.



Le 32, boulevard Chasles accueille le guichet unique.

Au guichet unique, huit agents d'accueil reçoivent chaque jour les visiteurs et informent par téléphone. Depuis plus de trois ans, c'est l'interlocuteur privilégié des Chartrains et des habitants de l'agglomération pour toutes leurs démarches de proximité. Le guichet réunit les services à la population des deux collectivités et de nombreux autres partenaires y tiennent des permanences. À l'avenir, ce guichet unique prendra place au Pôle administratif.

Guichet unique, 32 boulevard Chasles. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30. Standard : 02 37 23 40 00. Parkings Hôtel de Ville ou Théâtre Bus : lignes Filibus 1 à 9 et Relais des Portes (arrêt Théâtre/Chasles).

Documents d'identité et état civil

Pour faire réaliser sa carte nationale d'identité (CNI) ou son passeport biométrique, rendez-vous au guichet unique. Le service des Formalités administra-

tives reçoit aussi les déclarations de naissances et de décès, les reconnaissances d'enfants, administre les projets de mariages et de Pacs. Il délivre également les livrets de famille, leurs duplicatas, les copies et extraits des actes d'état-civil dressés dans la commune, assure le recensement militaire des Français dès l'âge de 16 ans en vue de la Journée défense et citoyenneté, enregistre les demandes d'inscription sur les listes électorales, délivre également les attestations d'accueil des étrangers accueillis, à Chartres, par un proche non-ressortissant de l'Union européenne.



Les cartes d'identité et passeports: attention aux délais

Le service des Formalités administratives reçoit les demandes de cartes d'identité et/ou passeport et les transmet par voie électronique aux services de l'État (plateforme du ministère de l'intérieur) qui seuls peuvent valider la demande et assurer l'édition du titre. **Attention, ces délais d'édition peuvent être longs (actuellement sept à huit semaines pour un passeport).** Avant de vous engager à effectuer à un voyage vérifiez la validité de votre (carte d'identité ou passeport).

Une fois la procédure engagée, la

mairie n'a plus la main sur le dossier et n'est pas responsable des délais de traitement par l'État. Renseignez-vous auprès de l'accueil lors de la prise de rendez-vous et précisez clairement vos impératifs. N'oubliez pas votre timbre fiscal, (si vous êtes titulaires d'une carte bancaire et d'une adresse courriel, vous pouvez en faire l'acquisition depuis notre borne libre-service. Votre photo d'identité doit être conforme au cadre légal: à défaut votre demande sera annulée par l'État). Votre numéro de dossier vous permet de suivre l'évolution de votre demande sur le site www.ants.gouv.fr. L'État adresse un sms au demandeur dès l'enregistrement de l'arrivée du titre au guichet unique.

→ **Le service des formalités administratives, au guichet unique, est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h sur rendez-vous et sans rendez-vous. Avec le dossier complété ou le récépissé de la pré-demande en ligne (à établir depuis ants.gouv.fr + les justificatifs en pièces originales, de 12 h à 14 h Le samedi de 9 h à 12 h 30 sur rendez-vous.**



Action sociale

Services aux seniors

Le guichet unique, via le centre d'action sociale (CCAS) et le centre intercommunal d'action sociale (CIAS), est à la disposition des Chartrains pour obtenir des informations et s'inscrire aux différents services proposés aux seniors : animations, portage de repas, aides à domicile et soins infirmiers, logements, accompagnement social, informations sur les dispositifs en matière d'aide sociale.

Aides sociales

Parmi ses nombreuses missions, le CCAS instruit demandes de cartes de transport Sesame (réseau Filibus), destinées aux personnes bénéficiant du RSA socle, inscrites à Pôle emploi (avec ou sans indemnisation) et les étrangers détenteurs d'une carte de séjour de trois mois.

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) : permanence sur rendez-vous, chaque mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Ce service social du régime général de l'Assurance maladie apporte des conseils aux futures retraités, aide ses assurés touchés par la maladie, un accident, un handicap, et accompagne les entreprises dans leur démarche de prévention sur la santé au travail...

→ Tél. 02 36 16 70 50.

Espace de prévention et conciliation Particuliers 28 : sur rendez-vous exclusivement le vendredi après-midi.

di. Ce service propose un accompagnement en cas de difficultés liées à des crédits, des découverts ou des arriérés de cotisation, une situation d'endettement ou surendettement, risque d'exclusion sociale.

→ Tél. 02 37 18 47 11
ou 02 37 18 47 12.

Logement et construction

Demande de permis de construire : les formulaires Cerfa sont délivrés au guichet unique, qui met aussi les demandeurs en relation avec le service urbanisme, situé au centre technique municipal (CTM), avenue Edmond-Poilot. Les usagers peuvent également y déposer leurs dossiers, ils seront ensuite transférés au service instructeur.

Les mercredis de l'habitat durable : cette permanence de l'Espace info énergie (les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous le matin) apporte conseils et aides à la rénovation de l'habitat. Ce guichet accueillera à partir du 2 avril prochain, du lundi au vendredi les services de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE), nouveau dispositif global de Chartres métropole pour l'aide à la rénovation.

→ Permanence consacrée à l'Opération programmée de l'habitat, le vendredi de 9 h à 12 h 30.

Chartres Métropole Habitat : Une conseillère de Chartres Métropole Habitat reçoit les usagers pour toute demande de **logement social**, suivi de votre dossier, paiement de loyer par carte bancaire, renseignements sur l'accession à la propriété, sur une demande de logement ou de mutation en cours et information sur une réclamation ou une difficulté de paiement.

→ Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 45 et de 13 h 30 à 17 h.

Le guichet unique reçoit aussi les dossiers et les justificatifs en cas de dénonciation d'un logement insalubre, ainsi que les déclarations de meublés de tourisme.

Enfance, scolarité et périscolaire

Le guichet unique est aussi la porte d'entrée pour les services enfance, scolarité et périscolaire : multi-accueils collectifs, accueil familial et halte-garderie pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, les assistantes maternelles agréées, lieux d'accueil parents-enfants, les écoles maternelles et primaires, la restauration scolaire, les temps d'accueil périscolaire, les activités périscolaires, les activités sportives (écoles de sport et vacances sportives), les maisons pour tous (MPT), le bureau information jeunesse (BIJ). Toujours dans le souci de faciliter les démarches, **la Ville a créé, avec les PEP 28, un dossier unique** grâce auquel il est possible d'inscrire ses enfants à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire du matin et du soir, à l'étude, à la garderie du mercredi, à l'accueil de loisirs et enfin aux temps d'activités périscolaires (TAP).

PEP 28 : permanence chaque mercredi de 11 h 30 à 16 h. Informations sur les centres d'accueil, centres sociaux, séjours découvertes...

Stationnement et transport

Le guichet unique est l'interlocuteur des automobilistes résidents chartrains pour l'obtention **des badges d'accès à la zone piétonne et des vignettes de stationnement résidentiel.**

Filibus est aussi installé au 32 boulevard Chasles. Les hôtesses réalisent la vente de tous titres et abonnements et reçoivent les demandes d'inscription.



tions aux services à la demande et au transport des personnes à mobilité réduite. Il est possible de déposer auprès d'elles des réclamations. Enfin, elles recueillent les objets perdus sur le réseau.

À découvrir très bientôt, le nouveau titre de transport JvMalin de la Région Centre-Val de Loire, une carte unique qui permettra de voyager sur une large partie du réseau régional.

Les déchets

Le guichet unique informe sur la **collecte des déchets et le recyclage**, les déchetteries, donne les sacs de collecte pour les nouveaux Chartrains arrivés après la campagne de dotation annuelle et recueille les demandes de renouvellement de bacs roulants. Il est possible d'y déposer le bon de **commande des compos-**

teurs, vendus à tarif préférentiel par Chartres métropole.

Autres services

Commerçants : les demandes de vente au déballage, vente de liquidation, de débits de boissons temporaires ou permanentes sont à adresser au guichet auprès du service Formalités administratives.

Objets trouvés : un objet perdu ? Il peut se trouver au guichet unique. La police municipale, la police nationale et les usagers en déposent chaque semaine. Il est également possible d'établir une déclaration de perte.

Offre culturelle et animations : le guichet relaie l'offre culturelle de la Ville, les programmes du Théâtre de Chartres, de la salle Doussineau, du conservatoire de musique et de danse, du kiosque à musique, de la collégiale Saint-André etc...



Des reprises de concessions au cimetière

La Ville de Chartres va entamer des procédures de reprise des concessions funéraires perpétuelles et temporaires échues.

En ce qui concerne les concessions temporaires échues, les familles disposent d'un délai légal de 2 ans pour renouveler. L'issue de ce délai, la Ville peut reprendre la concession à tout moment. Quelques concessions, arrivées à expiration depuis plusieurs années (3 à 4 ans), seront reprises prochainement.

Les concessions perpétuelles, qui ne sont plus entretenues, en l'absence d'une remise en état, pourront être reprises dans un délai de 4 ans.

Le cimetière ne dispose pas des contacts de toutes les familles, les sépultures datant parfois du XIX^e siècle. La procédure débutera ce mois-ci, le maire doit constater l'état d'abandon de la sépulture. Après un délai de trois ans ce constat sera renouvelé. Si la sépulture n'a pas été rénovée, elle sera reprise par la Ville. Les familles concernées sont invitées à se faire connaître.

La police municipale équipée de caméras-piétons

À compter du 5 février, les policiers municipaux seront dotés de caméras individuelles leur permettant d'enregistrer leurs interventions. Ces caméras sont visibles de tous et les personnes concernées seront informées verbalement de l'enregistrement par l'agent et par l'activation du voyant rouge, situé sur l'appareil.

Les enregistrements seront, par la suite, transférés sur un support informatique sécurisé, consultable uniquement par les personnes habilitées. L'extraction des images ne sera pos-

sible et recevable que sur réquisition judiciaire, dans les mêmes conditions que celles qui encadrent la vidéoprotection.

Un arrêté de la préfecture d'Eure-et-Loir et une déclaration à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) autorisent le déploiement des caméras sur le terrain. Ce nouvel outil vise à jouer un rôle préventif et dissuasif, en apaisant les tensions qui pourraient survenir lors d'un contrôle. Nous vous présenterons ce nouveau dispositif dans notre prochain magazine.

→ **Cimetière Saint-Chéron de Chartres, 39 rue du Souvenir-français. Tél. 02 37 34 01 69. Ouvert du lundi au dimanche de 8 h à 18 h.**

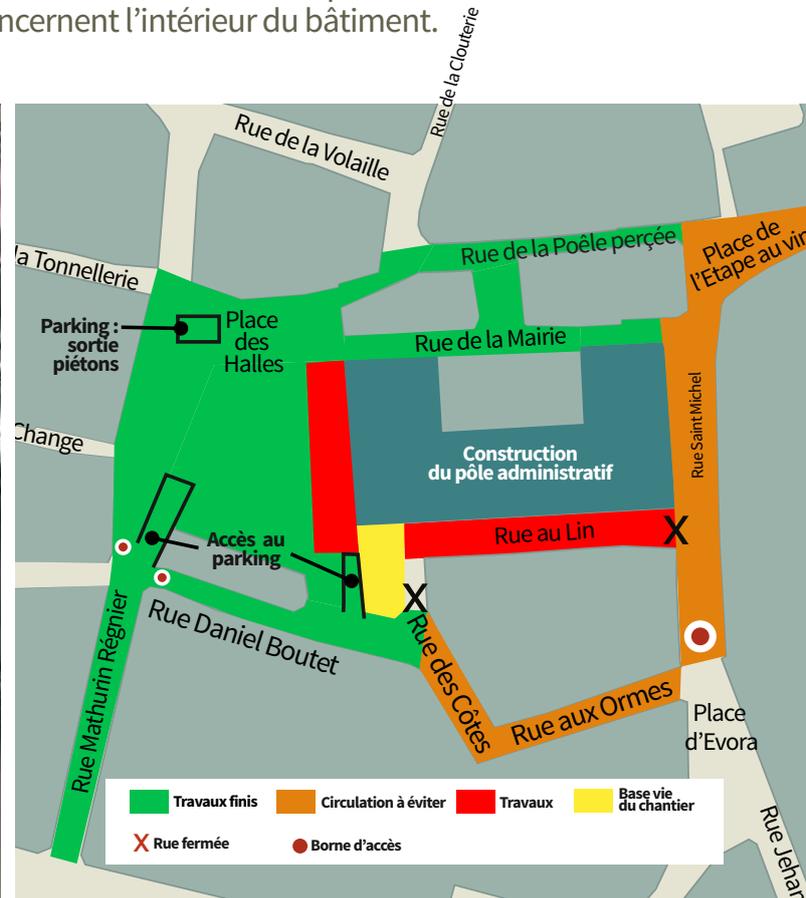
Pôle administratif

Reprise des aménagements urbains

Avec la libération de la place des Halles en décembre, le Pôle administratif commence à prendre sa forme définitive. Quelques travaux sont encore à réaliser sur la coque des bâtiments extérieurs, mais les chantiers les plus importants concernent l'intérieur du bâtiment.



Aperçu d'un réseau aéraulique.



Les travaux extérieurs des bâtiments du Pôle administratif prennent fin. Après la place des Halles, c'est au tour de la rue au Lin, située en face des futurs jardins de l'hôtel Montescot, de connaître sa mue. Le trottoir sera ainsi aménagé dans les prochaines semaines, avant la plantation d'arbres en mars.

Sur la place des Halles, des travaux nécessitant l'intervention d'une grue se dérouleront ce mois-ci. Les joints manquants seront posés sur les façades et les vitrages seront ajustés pour offrir des surfaces parfaitement planes. Une fois les travaux terminés, les derniers pavés seront posés sur la

place des Halles à l'exception d'un corridor réservé pour la circulation des ouvriers.

Des travaux invisibles pour le public

Pour le public, il est difficile de constater l'avancée des travaux puisque les ouvriers s'affairent désormais à l'intérieur du bâtiment, entre autres dans les sous-sols. C'est un endroit complexe qui abrite notamment la salle des conseils, la grande salle de réception, la galerie de liaison entre les bâtiments de la place des Halles et ceux de la rue Saint-Michel. Ces espaces modulables, seront à terme ouverts au public au fil

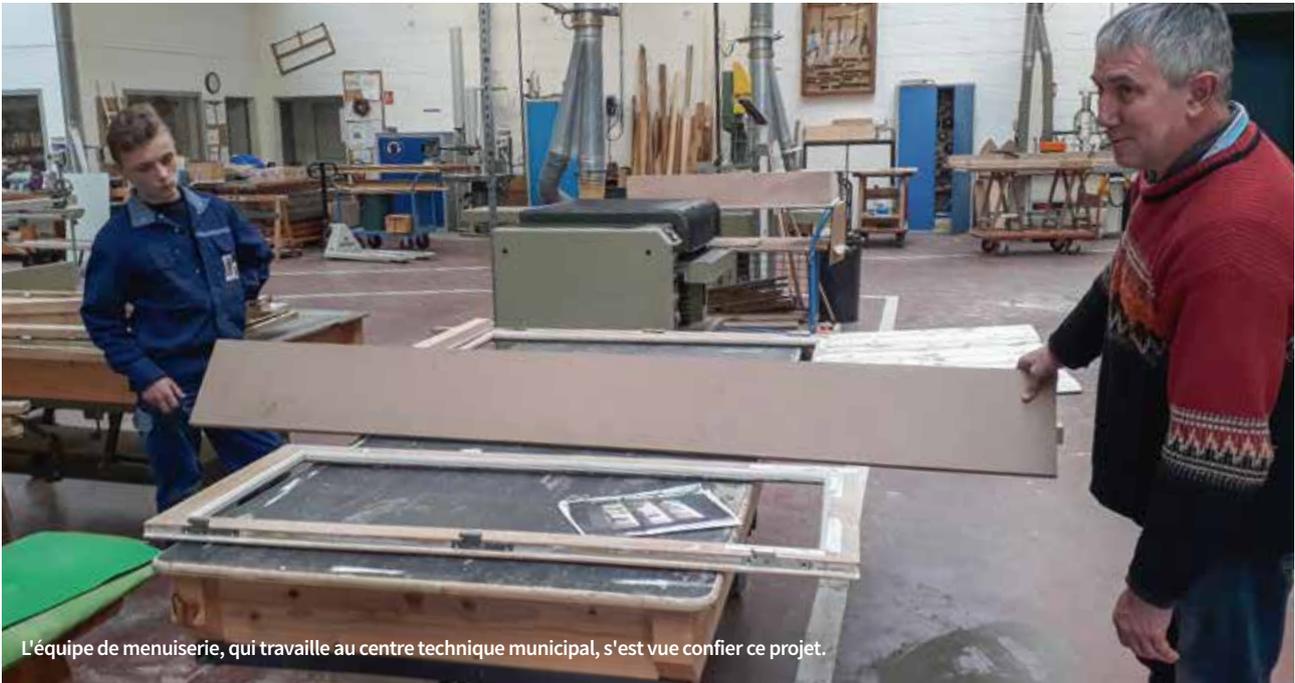
de l'actualité événementielle du pôle.

Mais on y compte aussi nombre de locaux techniques pour héberger des serveurs informatiques, régis son et vidéo, réserves d'archives, etc. Toute une découverte que nous ne manquerons pas de vous faire partager.

Le Pôle administratif de Chartres est une opération cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Bientôt deux nouvelles armoires à bouquins

La première armoire à bouquins qui permet d'échanger des livres en toute liberté connaît un tel succès depuis sa création en 2015 que la Ville a décidé d'en créer deux supplémentaires. Elles seront mises en place en basse-ville et à la Madeleine.



L'équipe de menuiserie, qui travaille au centre technique municipal, s'est vue confier ce projet.

Prendre un livre, en redéposer un autre ou pas... C'est le concept de l'armoire à bouquins. Depuis 2015, Chartres dispose d'un meuble en accès libre qui permet aux Chartrains d'échanger des livres.

« L'idée m'est venue lors d'un voyage en Allemagne. Spire, une de nos villes jumelées, en avait une, explique Isabelle Mesnard, adjoint en charge des animations. Je me suis dit qu'il fallait absolument qu'on ait notre armoire à bouquins chartreuse ! »

L'élue avait alors confié le projet à Éric Lefort, artisan à Prunay-le-Gillon (Authenticité, bientôt rue des Changes), qui en a fait cadeau à la Ville. Cette armoire, qui bouge de lieu en lieu en centre-ville pour créer de l'animation, a d'abord été installée place Marceau. En ce moment, elle se trouve place Evora. « Elle connaît un grand succès et des Chartrains m'ont confié en vouloir dans leur quartier ! »

Des matériaux de récupération

La construction de deux nouvelles armoires a donc été lancée. Cette fois-ci, c'est le service Entretien et maintenance des bâtiments qui s'en charge, et plus particulièrement l'équipe de menuiserie avec ses apprentis. Les armoires sont en train d'être confectionnées grâce à des pièces de récupération. « La toute première armoire à bouquins a été fabriquée avec des objets de récupération, car c'est la marque de fabrique d'Authenticité, précise Isabelle Mesnard. Pour les nouvelles, nous avons décidé d'en faire de même. C'est toujours épatant de voir les belles choses qui peuvent être réalisées avec des objets de récupération. »

Les menuisiers ont ainsi utilisé « la partie ouvrante d'une fenêtre, issue d'une maison qui avait pris feu, et un basting en chêne provenant d'une cuve de réception pour les haltères de l'ancienne salle d'haltérophilie, précise Joël Cibois, chef de l'équipe

menuiserie. Ce sont des pièces de qualité. »

Les deux petites nouvelles sont fabriquées de façon à ressembler à leur grande sœur. L'une d'elle aura une porte, l'autre deux. Les armoires à bouquins seront installées à la Madeleine et en basse-ville. Elles devraient être prêtes au printemps.



La première armoire à bouquins est actuellement placée Evora.

Réunions de quartier

Des rencontres pour apporter des réponses: le bilan 2017

Voilà trois ans que Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la Proximité et du cadre de vie, rend visite aux habitants à l'occasion de rencontres de proximité, accompagnée de José Rolo, adjoint à la Tranquillité, circulation et occupation du domaine public.



Dans chaque quartier, Dominique Dutartre propose un échange accessible à tous.

Bientôt la reprise des rencontres de proximité. Mais avant, l'élue a fait le bilan avec ses équipes.

Depuis l'année dernière, changement de méthode! En remplacement des déambulations dans toutes les rues en compagnie de l'ensemble des participants, ces rendez-vous se sont mués en un échange plus accessible et plus respectueux de l'intérêt général, entre les habitants et les responsables des différentes entités et services de la Ville. Ainsi, participent également les représentants de Chartres Métropole Habitat, de la police municipale, des services techniques et de la Direction des déchets. Lors de ces réunions, les réponses aux interrogations des riverains sont

souvent apportées immédiatement. Cependant, Dominique Dutartre n'hésite pas à prendre rendez-vous avec les habitants et va, avec son collègue José Rolo, en visites de terrains, pour mieux comprendre et étudier les attentes. Le but est de proposer des solutions, dès que possible. Parfois, si nécessaire, les élus sont accompagnés des services techniques.

Des rendez-vous utiles

Le mois dernier, avant que les rencontres ne reprennent, l'heure était au bilan.

À titre d'exemples, suite à la demande des habitants, plusieurs dératisations ont eu lieu sur la butte des Charbon-

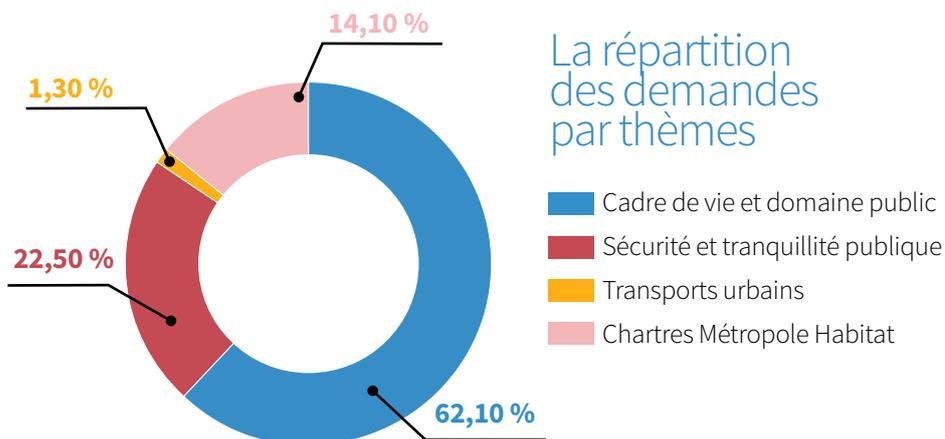
niers, en basse-ville. De même, la Ville a installé des radars pédagogiques dans les rues où les riverains avaient une impression de vitesse excessive, signalant le problème à la police nationale, chaque fois que les excès étaient avérés. À Rechèvres, un petit chemin piétonnier sera avant à nettoyer au printemps...

Pour autant, toutes les demandes ne reçoivent pas un avis favorable. Plusieurs raisons à cela: des mobilisations budgétaires excessives, comme pour l'enfouissement de réseaux à la Croix-Bonnard, des informations fournies par les riverains lors des réunions qui s'avèrent inexactes ou encore un périmètre de compétence qui n'est pas celui de la Ville. Parfois aussi, ce sont les mauvaises habitu-



Les rencontres de proximité sont l'occasion d'interpeller Dominique Dutartre et José Rolo. En octobre, c'était autour des habitants du quartier Grand-Faubourg.

La répartition des demandes par thèmes



des des riverains qui sont pointées : « Malheureusement, beaucoup de problèmes viennent d'actes d'incivilité », explique José Rolo.

Ce mois-ci, les rencontres de proximité reprennent. « Il est utile de maintenir ces rendez-vous avec les habitants », affirme Dominique Dutartre. Les gens veulent que cela continue. » La formule mise en place en 2017 sera conservée, avec le pot amical en clôture de rencontre. L'adjointe au maire rappelle toutefois que « chaque habitant de Chartres peut se rendre à n'importe quelle réunion, même si elle ne se situe pas dans son quartier. » En revanche, elle s'interroge sur une redéfinition des limites des quartiers. La prochaine rencontre aura lieu mercredi 14 février, à la maison pour tous du quartier des Petits-Clos.

En 2017, 58,50 % des demandes ont été suivies d'une intervention des services de la Ville ou de Chartres Métropole Habitat. 23,10 % sont actuellement en cours ou en attente de planification. Environ 80 % des demandes effectuées l'année passée ont donc été traitées. Enfin, 18,40 % des demandes ne seront pas réalisées.

Comment prendre contact avec les élus ? Comment leur faire parvenir informations et demandes ?

• En prenant rendez-vous

- Par téléphone, auprès de leurs assistants, via le numéro du standard du guichet unique (02 37 23 40 00).

- via le site internet de la Ville de Chartres (www.chartres.fr) : dans l'onglet votre mairie : ses grands projets, sous la têtère équipe municipal, sélectionnez contacter un élu. Vous avez alors accès à un formulaire de contact.

• Les rencontres de proximité

Elles ont lieu tout au long de l'année et sont programmées dans tous les quartiers. Il est possible de prendre rendez-vous à ce moment-là avec Dominique Dutartre et/ou José Rolo selon le sujet.

• En contactant le 44 44

Si le 44 44 ne permet pas de contacter directement un élu, il facilite la transmission d'informations auprès des services. Réparations dans une école, trous dans la chaussée ou encore manque de propreté dans la ville... C'est le numéro utile.

• Des rencontres participatives pour les grands projets

Lorsqu'un grand projet d'urbanisme est en cours, des rencontres associant les riverains, les services de la collectivité et les élus concernés sont mises en place. Elles permettent d'informer sur les étapes des travaux, et de prendre en considération les remarques.

• Présentation des finances et des orientations budgétaires

A chaque rentrée, Franck Masselus, adjoint en charge des Finances et de la Prospective, présente les finances de la Ville à l'occasion de réunions publiques.

Scolarité

Vers un retour à la semaine de quatre jours

Karine Dorange, adjointe en charge des affaires scolaires, avait expliqué dans les colonnes de notre magazine de septembre dernier que la Ville entamerait une concertation avec les familles et personnels d'écoles au sujet des rythmes scolaires. C'est chose faite. Sur la base de cette consultation, le Conseil municipal a validé le 20 décembre 2017 le principe d'un retour à la semaine de quatre jours. C'est malgré tout au directeur académique qu'il appartient d'apporter une validation finale.



Votre Ville : Pour revenir sur la question du tempo, aurait-il été envisageable de revenir à la semaine de quatre jours à la rentrée 2017 ?

Karine Dorange : Pour être parfaitement réaliste, non : nous n'aurions pas pu mettre en place ce changement en septembre dernier. Ou du moins pas dans de bonnes conditions. Ce n'est pas parce que la Ville a cette prérogative que l'on peut s'amu-

ser à tout bouleverser sans crier gare. Revenir à la semaine de quatre jours sous-entend de reprogrammer l'organisation de la scolarité, c'est-à-dire les services de l'enseignement, tous ceux qui sont impliqués dans le parascolaire : les services de la jeunesse et des sports, de la restauration, des transports... et de tous les personnels associatifs qui y contribuent, notamment pour l'offre des temps d'accueil périscolaires (TAP). Et bien entendu, il fallait que les premiers concernés -enfants et parents- ne fassent pas les frais d'une telle précipitation. Eux aussi doivent s'organiser pour accompagner au mieux la scolarité des enfants. Pour installer ce type de changement, il faut à tout le monde des délais raisonnables et que rien ne se fasse dans l'urgence ni dans l'approximation.

WV : Et vous aviez annoncé une concertation...

KD : Bien entendu ! On n'obtient rien de bon en imposant des décisions si on ne s'est pas penché d'abord sur la question de leurs adéquations avec les attentes des usagers, surtout quand ces sujets conditionnent la vie des familles. C'est tout de suite après la parution du décret du 27 juin 2017, qui autorise les communes à modifier les rythmes scolaires, que nous avons engagé notre concertation. D'abord parce que nous avons bien observé que l'instauration de la semaine de quatre jours et demi avait apporté son lot de contraintes pour beaucoup. Nous avons donc mené une première concertation avec les personnels des écoles en oc-

tobre, puis nous avons recueilli l'avis des parents. Nous avons enregistré 61,81 % de taux de participation des familles, et les deux tiers des parents se sont prononcés en faveur du retour à 4 jours. Après avoir pris connaissance des résultats, les 19 conseils d'école ont eux aussi rendu leur avis, favorable pour douze d'entre eux à la semaine de quatre jours. La délibération du Conseil municipal est donc la traduction de cette consultation.

WV : Au final, que penser de cette « parenthèse Peillon » ?

K.D : Un certain sentiment de gâchis... L'État, à qui revient la compétence générale de l'organisation scolaire, a installé un cadre qui n'était pas souhaitable. Et en l'occurrence avec peu de concertation de sa part en amont ! Depuis plusieurs années, on observe une sorte de schizophrénie de sa part : il met en place une recentralisation des décisions, mais en même temps délègue aux collectivités la mise en application de ses décisions et réduit leurs capacités financières à le faire. Mais ainsi soit-il. Et puisqu'on parle budget, le retour à la semaine de quatre jours ne va pas pour autant nous permettre de faire des économies. La nouvelle organisation amène certes une suppression des TAP du vendredi après-midi, mais qui sera compensée par un accueil de loisirs les mercredis matins. Elle va induire une réorganisation des temps de travail des agents de la collectivité et des PEP 28, mais cette fois, c'est le choix des Chartrains ! Avec l'effet godille des gouvernements qui se succèdent, on a appris à faire et défaire...



Pour nous, le vrai enjeu est d'aller au plus simple et au plus efficace, à la fois pour les parents, et pour les professionnels.

Rendez-vous en avril pour vous détailler ce qui sera ressorti de nos prochains entretiens avec les partenaires et acteurs de terrains, pour les aspects concrets de ce retour à 4 jours.

Prochains horaires des écoliers

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30



Vacances d'hiver

Un grand choix d'activités dans les maisons

Maison Pour Tous
des Petits-Clos4 avenue François Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69**Lundi 26 février**Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).
Après-midi : futsal**Mardi 27 février**Matin : tennis.
Après-midi : cinéma.**Mercredi 28 février**Matin : randonnée à vélo.
Après-midi : crêpes party.**Jeudi 1^{er} mars**Matin : squash/badminton.
Après-midi : piscine à L'Odyssee.**Vendredi 2 mars**Matin : tournoi de ping-pong.
Après-midi : basket.**Lundi 5 mars**Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).
Après-midi : futsal.**Mardi 6 mars**Matin : escrime.
Après-midi : randonnée à vélo.**Mercredi 7 mars**Matin : vidéo.
Après-midi : bowling.**Jeudi 8 mars**Journée : skatepark.
"Le Spot" à Orléans.**Vendredi 9 mars**Matin : atelier cuisine, petit-déjeuner.
Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances.MPT Saint-Chéron/
Hauts-de-Chartres5, rue des Hauts-de-Chartres
Tél. : 02 37 23 40 70
Tél. : 02 37 23 40 72**Lundi 26 février**Matin : accueil libre.
Après-midi : futsal.**Mardi 27 février**Matin : rencontre avec Chartres métropole.
Après-midi : rencontre avec Chartres métropole.**Mercredi 28 février**Matin : jeux de société.
Après-midi : multisports.**Jeudi 1^{er} mars**Matin : sortie accrobranche.
Après-midi : sortie accrobranche.**Vendredi 2 mars**Matin : atelier crêpe.
Après-midi : bowling.**Lundi 5 mars**Matin : accueil libre.
Après-midi : futsal.**Mardi 6 mars**Matin : rencontre avec Chartres métropole.
Après-midi : rencontre avec Chartres métropole.**Mercredi 7 mars**Matin : sortie au zoo.
L'après-midi : sortie au zoo.**Jeudi 8 mars**Matin : ping-pong.
Après-midi : multisports.**Vendredi 9 mars**Matin : jeux vidéo.
Après-midi : cinéma.Maison Pour Tous
de Bel-Air/Rechèvres4, allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67**Lundi 26 février**Matin : accueil et jeux de société.
Après midi : ultimate.**Mardi 27 février**Matin : piscine à L'Odyssee.
Après midi : atelier dessin/ caricature.**Mercredi 28 février**

Journée : trampoline Park Le Mans.

Jeudi 1^{er} marsMatin : jeux de société.
Après midi : bowling.**Vendredi 2 mars**Matin : petit déjeuner/nutrition.
Après midi : tournoi de poker.**Lundi 5 mars**Matin : accueil et jeux de société.
Après midi : Théâtre.**Mardi 6 mars**Matin : tournoi FIFA.
Après midi : patinoire L'Odyssee.**Mercredi 7 mars**

Journée : zoo de La Flèche.

Jeudi 8 marsMatin : accueil et jeux de société.
Après midi : BIJ (bureau d'information jeunesse).**Vendredi 9 mars**Matin : atelier montage vidéo.
Après midi : goûter fin de vacances.

s pour tous

Maison Pour Tous de la Madeleine

Mail Jean de Dunois
Tél. : 02 37 88 45 01

Lundi 26 février

Matin : accueil (jeux de société, jeux de carte, billard).
Après-midi : bowling.

Mardi 27 février

Matin : trampoline.
Après-midi : thème militaire.

Mercredi 28 février

Matin : petit déjeuner du monde.
Journée : trampoline au Jump Aréna d'Orléans.

Jeudi 1^{er} Mars

Matin : jeux vidéo d'hiver.
Après-midi : jeux défis.

Vendredi 2 mars

Matin : petit déjeuner du monde.
Après-midi : bumball.

Lundi 5 mars

Matin : accueil (jeux de société, jeux de carte, billard).
Après-midi : cinéma.

Mardi 6 mars

Matin : patinoire.
Après-midi : multisports.

Mercredi 7 mars

Matin : badminton.
Après-midi au choix : ateliers customisation vêtements ou futsal.

Jeudi 8 mars

Journée : autour du vélo.

Vendredi 9 mars

Matin : atelier pâtisserie.
Après-midi : bilan, film et goûter

Pour les archéologues en herbe !

A la direction de l'Archéologie, l'équipe animation reçoit les 8-11 ans lors d'ateliers ludiques du lundi 26 février au vendredi 2 mars.

Réalisation et peinture de masque de théâtre antique :

Lundi 26 février de 14 h à 17 h
et jeudi 1^{er} mars de 14 h à 17 h

Fabrication d'objets en argile :

Mardi 27 février de 9 h à 12 h

Découverte de l'archéozoologie : fouille d'ossements animaux

Mardi 27 février de 14 h à 17 h

Activités autour de la préhistoire :

Mercredi 28 février de 9 h à 12 h

Travail autour de la céramique : reconnaissance, tri, datation, remontage

Jeudi 1^{er} mars de 9 h à 12 h

Découverte de l'anthropologie : fouiller un squelette

Vendredi 2 mars de 9 h à 12 h

→ **Direction de l'Archéologie,
2 rue Georges-Brassens.
Renseignements :
Tél. 02 37 23 41 75 ou
ateliersarcheologie@agglo-ville.
chartres.fr**

A la MPT Cité de Rechèvres : découverte des premiers châteaux forts

Mercredi 28 février et mercredi 7 mars, des visites commentées de l'exposition *À la recherche des mottes castrales*, sont proposées par des archéologues.

Inscription obligatoire au 02 37 23 41 75.

Rendez-vous sur place à 14 h.
Visites gratuites.

Les vacances de Doussineau : Mowgli et ses amis



La vie de Mowgli, renvoie à l'histoire des origines : au milieu de la jungle indienne, le petit d'homme est adopté par une famille de loups. Aidé par Baloo et Bagheera, il apprend les lois à suivre pour vivre. Mais face à la menace que représente Shere Khan, il devra faire des choix et commencer sa vie d'adulte.

Mercredi 28 février, 10 h 30 et 15 h 30

Le Livre de la jungle

Spectacle de théâtre d'ombre et marionnettes
D'après le livre de Rudyard Kipling
Compagnie Métaphore
Avec Sévane Sybesma, Alexandre Schreiber, Philippe Calmon
Pour enfants de 5 ans à 11 ans -
durée : 55 minutes
Tarifs : 10 € 6 € 5 € scolaires - centre de loisirs

→ **Salle Doussineau,
rue Maurice-Hallé.
Réservations en ligne :
www.theatredechartres.fr,
www.francebillet.fr,
www.fnac.fr, www.carrefour.fr**

Des robots à L'Apostrophe

Robots

Film jeunesse de Chris Wedge et Carlos Saldanha, 2005, durée : 1 h 31.
Public familial à partir de 6 ans.
Jeudi 1^{er} mars à 15 h 30, auditorium de L'Apostrophe.

Contes et Merveilles

Contes racontés par une bibliothécaire.
Public familial à partir de 7 ans.
Durée : une heure.
Places limitées. Billets gratuits à retirer à l'espace Jeunesse à partir du 31 janvier.
Mercredi 7 mars à 15 h 30, auditorium de L'Apostrophe.



Février

Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent une grande diversité d'activités sportives à la carte pour les 6/15 ans (âge requis à la date des activités). L'enfant s'inscrit à la séance suivant un planning proposé par tranche d'âge.

Petits sportifs 6/8 ans

Du 26 février au 2 mars		Activités	Où ?
Lundi	10 h - 12 h	Futsal	Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Escrime et escalade	Halles Cochet et CRJS
Mardi	10 h - 12 h	Basket	Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Baseball et rollers	
Mercredi	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	14 h - 17 h	Badminton et tir à l'arc	Complexe Madeleine
Jeudi	10 h - 12 h	Bowling	Départ bus complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Lutte et jeux collectifs	Complexe Madeleine
Vendredi	10 h - 12 h	Patinage	Odysée
	14 h - 17 h	Gymnastique et orientation	Complexe Madeleine

Du 5 au 9 mars		Activités	Où ?
Lundi	10 h - 12 h	Trampoline	Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Escalade et jeux d'adresse	Halle Cochet
Mardi	10 h - 12 h	Tir à l'arc	Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Lutte et jeux collectifs	
Mercredi	10 h - 12 h	Bowling	Départ bus complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Basket et badminton	Complexe Madeleine
Jeudi	10 h - 12 h	Equitation	Chartres Equitation
	14 h - 17 h	Gymnastique et trampoline	Complexe Madeleine
Vendredi	10 h - 12 h	Patinage	Odysée
	14 h - 17 h	Frisbee et orientation	Complexe Madeleine

Inscriptions

> Halle Jean-Cochet,

rue Jean-Monnet à Chartres,

• Résidents chartrains :

mercredi 21 février de 17 h 45 à 19 h 45

- Autres dates pour tous : jeudi 22 février de 17 h 45 à 19 h 45, les lundis 26 février et 5 mars de 9 h 30 à 11 h 30.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription pour les résidents chartrains.

Aucune inscription ne sera faite par téléphone.

Un seul pouvoir sera autorisé par famille (fournir attestation sur l'honneur).

Tarifs

Résidents chartrains

4 € la séance de 2 heures

5 € la séance de 3 heures

Non Chartrains

5 € la séance de 2 heures

6 € la séance de 3 heures

Paiements acceptés :

chèques (à l'ordre de MSD), espèces, chèques vacances

→ Renseignements

Direction de la Jeunesse des Sports et des Grands Équipements

Tél. 02 37 18 47 70

ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr

www.chartres.fr

(rubrique sports et loisirs)

Pour les 9/15 ans

Du 26 février au 2 mars		Activités	Où ?
Lundi	10h - 12h	Escrime	Halle CRJS
	14h - 16h	Kinball	Complexe Madeleine
	14h - 16h	Tennis de table	Complexe Rosskopf
Mardi	10h - 12h	Patinage	Odyssée
	10h - 12h	Équitation	Chartres Équitation
	14h - 16h	Squash	Complexe Squash Badminton
Mercredi	10h - 12h	Bowling	Départ Bus complexe Madeleine
	10h - 12h		
	14h - 16h	Kan Jam (Frisbee)	Complexe Madeleine
	14h - 16h	Trampoline	Complexe Madeleine
Jeudi	10h - 12h	Escalade	Halle Cochet
	14h - 16h	Futsal	Gymnase Peguy
	14h - 16h	Rollers	Complexe Madeleine
Vendredi	10h - 12h	Tir à l'arc	Complexe Madeleine
	10h - 12h	Escalade	Halle Cochet
	14h - 16h	Badminton	Gymnase Péguy
	14h - 16h	Basket	Complexe Madeleine

Du 5 au 9 mars		Activités	Où ?
Lundi	10h - 12h	Escalade	Halle Cochet
	14h - 16h	Squash	Complexe Squash Badminton
	14h - 16h	Tir à l'arc	Complexe Madeleine
Mardi	10h - 12h	Patinage	Odyssée
	14h - 16h	Trampoline	Complexe Madeleine
	14h - 16h	Basket	Complexe Madeleine
Mercredi	10h - 12h	Équitation	Chartres Équitation
	14h - 16h	Tennis de table	Complexe Rosskopf
	14h - 16h	Futsal	Gymnase Péguy
Jeudi	10h - 12h	Bowling	Départ bus complexe Madeleine
	14h - 16h	Badminton	Gymnase Péguy
	14h - 16h	Tir à l'arc	Complexe Madeleine
Vendredi	10h - 12h	Tennis	Stade de ligue
	14h - 16h	Handball	Complexe Rosskopf
	14h - 16h	Trampoline	Complexe Madeleine

■ Séances réservées aux 9-12 ans.

■ Séances ouvertes aux 9-15 ans.

Les inscriptions prochainement lancées

Le banquet des seniors de retour en avril



La municipalité et le centre communal d'action sociale (CCAS) invitent les Chartrains de 65 ans et plus au Banquet des seniors. Ce grand rendez-vous annuel se tiendra les 11, 12, 13 avril prochains à Chartreexpo, en présence du maire, Jean-Pierre Gorges, et d'Élisabeth Fromont, adjointe aux affaires sociales. Les personnes concernées recevront leurs invitations à partir du 5 février et dans les jours qui suivent. Elles auront jusqu'au 21 février pour répondre. Si vous n'avez pas reçu ces documents, il suffit de contacter le service animation du CCAS.

Le Banquet des seniors est un rendez-vous très attendu. L'an dernier, plus de 3 000 personnes y ont participé en l'espace de trois jours. C'est un moment de fête pour un public qui compte désormais trois générations, un moment aussi de rencontres : pour les jeunes du lycée Efagrir, cet événement est un exercice en condition réelle. Ils sont quarante,

chaque jour, à accueillir les seniors et à servir leurs plats. C'est aussi l'occasion de réaffirmer que lorsqu'on est senior on peut pleinement profiter de la vie. Un photographe immortalisera d'ailleurs cette joyeuse après-midi.

Au programme : apéritif, repas, animation musicale et dansante, mise à l'honneur des cinq doyens et des cinq doyennes de la journée, suivie des anniversaires du jour et d'une tombola. Un spectacle viendra conclure le banquet.

Banquet des seniors, les 11, 12 et 13 avril, de 12 h à 17 h 45, à Chartreexpo, avenue Jean-Mermoz. Réponses jusqu'au 21 février.

→ **Pour plus de renseignements, contactez le service animation du CCAS : 02 37 18 47 23.**

Sortir à Chartres

Quand les Chartrains s'organisent

Ils sont Chartrains, viennent de France et de Navarre, ou des États-Unis, mais ont un même but: rencontrer de nouvelles personnes partageant des centres d'intérêts communs. Pour ce faire, les sites Meetup (www.meetup.com) et On va sortir (onvasortir.com), dédiés à Chartres sont plébiscités. Converser en anglais, faire de la marche rapide ou participer à une soirée bowling, petit tour d'horizon des activités dans la capitale de la lumière et du parfum.



Yacine, Caitlin, Hélène, Kelsey, Amin, Rodolphe et Dinov se réunissent pour échanger en anglais.

« **S**o, have you watched the last Jumanji? » demande Kelsey. « Sure, it's a good movie », répond Hélène, avec enthousiasme. Le magasin Covent Garden est situé à quelques mètres de là, et un air de Londres souffle sur la place Marceau. Il est mardi soir et, comme à leur habitude, les membres du groupe Let's speak English at Chartres se réunissent au Café du Général. L'objectif: échanger chaque semaine avec des inconnus pendant une heure et demie. Le tout en anglais. « *Nous sommes entre 5 et 7 personnes à discuter autour de différents sujets, comme l'agriculture biologique, l'histoire de Chartres, ou des endroits à visiter dans le monde*, explique Amin, à l'origine de cet événement. *Ces rencontres organisées via le site Meetup permettent à tous ceux qui le veulent de pratiquer l'anglais en s'amusant.* » Pour Caitlin et Kelsey, originaires des États-Unis, la motivation est différente. « Nous venons d'arriver à Chartres et ces rassemblements permettent de ren-

contrer de nouvelles personnes. L'initiative est originale et nous essayons de venir le plus souvent possible. » L'atmosphère est chaleureuse, les rires s'enchaînent. Ce soir-là, Amin, Yacine, Rodolphe, Hélène, Caitlin, Dinov et Kelsey, les participants, ne sont plus des inconnus.

« Il y aussi de la solidarité »

Pour les amateurs de la langue de Molière, les activités proposées sur le site On va sortir (OVS) sont légion à Chartres. Le principe est simple: chacun est libre de proposer un événement qu'il organise: soirées bowling, théâtre, sorties running ou au musée, tout le monde s'y retrouve. Là encore, l'idée de rencontrer des inconnus lors d'une manifestation peut surprendre mais Isabelle l'assure: « *l'ambiance est bon enfant.* » Journaliste, Isabelle réside à Chartres depuis plus de 5 ans mais travaille à Paris. Difficile avec son emploi du temps de concilier travail et loisirs.

« *Mais grâce à OVS, je rencontre de nouvelles personnes et cela m'informe également sur les animations à Chartres et aux alentours*, souligne-t-elle. *D'ailleurs, après quelques soirées, ce ne sont plus des inconnus. Derrière ces rencontres amicales, il y a aussi de la solidarité. Quelqu'un déménageait il n'y a pas si longtemps et plus de dix personnes inscrites sur OVS sont allées l'aider.* » Et vous, vous êtes inscrit ?

→ **Le groupe Let's speak English compte 84 membres et se réunit le mardi soir, à 18 h. Plus de renseignements sur www.meetup.com/fr/Lets-speak-English-Chartres**

→ **3 700 membres sont actifs sur chartres.onvasortir.com**

Musée de l'école

À la découverte des jeux d'antan

Le musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir propose un saut dans le temps lors des vacances scolaires. Des jeux de société sont en effet proposés par l'équipe du musée durant trois jours, aux enfants de 6 à 12 ans. Mais au fait, comment joue-t-on au Jeux de la victoire, des Puces, ou au Nain jaune ?



Le Jeu de puces (dès 5 ans)

Deux joueurs ou plus peuvent s'affronter sur ce jeu d'adresse. Un petit récipient est placé au centre d'un plateau. Chaque joueur dispose du même nombre de jetons plats et l'objectif est de les mettre dans le récipient. Les joueurs propulsent les jetons en les pressant à l'aide d'un autre jeton ou avec de petites catapultes.



Le Nain jaune (à partir de 5 ans)

Chaque joueur reçoit des jetons, de valeur différente, qu'il place selon l'ordre suivant : un jeton sur le 10 de carreau, 2 jetons sur le valet de trèfle, 3 jetons sur la dame de pique, 4 jetons sur le roi de cœur, 5 jetons sur le Nain jaune. Les cartes sont ensuite distribuées selon le nombre de joueurs.

Le jeu se déroule en plusieurs parties. Au début de chacune d'elles, les joueurs misent les jetons sur les cinq cases. L'objectif est de se débarrasser d'un maximum de cartes. Les joueurs déposent leurs cartes sur un tas commun en respectant l'ordre

suivant : 1 (as) – 2 – 3 – jusqu'au roi, peu importe la couleur de la carte. Le premier joueur doit réaliser la série la plus longue possible mais il n'est pas obligé de commencer par l'as.

Si la dernière carte déposée est par exemple un 8 et qu'il n'a pas la carte suivante pour continuer, le joueur annonce « sans 8 ». C'est au suivant de jouer. Si aucun joueur n'a la carte nécessaire pour continuer, ou si la série est arrivée au roi, celui qui a posé la dernière carte entame alors une nouvelle série avec la carte de son choix. La partie s'achève dès qu'un joueur n'a plus de cartes en main. Le jeu se termine lorsqu'un joueur est éliminé, c'est-à-dire quand il ne peut plus miser.



Le Jeu de la victoire (à partir de 6 ans)

Le Jeu de la victoire est une version historique du Jeu de l'oie. Si les règles restent les mêmes – deux dés sont nécessaires pour que les joueurs avancent au fur et à mesure –, le contenu des cases différent. De la case départ, « La France est attaquée » à l'arrivée avec « Paix victorieuse », le jeu invite à revivre de manière linéaire

les événements de la Grande Guerre, mais le mieux est encore de s'y prêter lors des séances au musée.

→ **Les lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 février, de 14 h à 17 h. Pour les enfants de 6 à 12 ans. Tarif : 6 € l'après-midi par enfant**
Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir, 12 place Drouaise
Tél. 02 37 32 62 13
museedelecolechartres28@orange.fr

Exposition

Danielle Beyssac, invitée d'honneur

La Croix-Bonnard est un quartier d'artistes-peintres. Les noms des rues en attestent: Corot, Monet, Dufy, Poussin, Vlaminck. Cette année, c'est Danielle Beyssac, ancienne élève de Catherine Lierman et habitante du quartier, bien connue des esthètes chartrains, bretons, spirois, qui présidera la 10^e édition de l'exposition *Mon voisin est un artiste*, du samedi 24 au dimanche 25 février.



Lande bretonne.



Arbres bleus.



Danielle Beyssac.

Robert Sagazan, président d'honneur de l'association du quartier, est à l'initiative de la biennale qui permet aux artistes de se retrouver. Depuis sa création, des artistes de renom ont fait l'honneur d'en être les invités: Pierre Millous, Patrick Souday, Jacques Loire, Guy Arno, Alain Péanne, Antoine Vincent, Denis Picol, Leslie Xuereb ou encore Catherine Lierman, et cette année, Danielle Beyssac.

Depuis 1997, la peinture représente pour Danielle Beyssac une nécessité, une respiration, un besoin vital. Après l'huile, elle est passée à l'acrylique, ajoutant parfois du marbre sur ses grands formats. Elle aime peindre les fleurs, les paysages, surtout ceux de la Bretagne en souvenir des vacances passées chez ses grands-parents. Le ciel, limpide ou nuageux, y est toujours présent: il symbolise le rêve, le côté non matériel de l'existence. Ses œuvres sont présentes en France, au Maroc, aux Etats-Unis, en Angleterre,

à Singapour. Depuis 1999, elle a participé à de nombreux salons dont *Peintures et Réalités* à Chartres. Danielle Beyssac a également reçu en 2013 le prix de la Ville.

→ **Samedi 24 et dimanche 25 février de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Centre de formation des apprentis, rue Vlaminck. Entrée rue des Chaises.**

Le square de Ravenne

Derrière le théâtre se trouve l'un des plus petits squares de Chartres. Pas plus grand qu'un jardin de particulier, il a été créé lors de la construction du parking cœur de ville et offre un peu d'espace vert aux habitants du quartier de Chanzy.



C'est à l'occasion de la construction du parking sous le boulevard Chasles que les stationnements qui existaient derrière le théâtre ont disparu au profit d'un petit espace de verdure, agrémenté de jeux pour enfants et de bancs.

Il a tout d'un grand !

Le square de Ravenne est un lieu de passage, de partage et de convivialité : pas moins de dix bancs per-

mettent aux visiteurs de faire une halte et de profiter du lieu. Avant de pénétrer dans le jardin par l'une des deux entrées, une plateforme calcaire fait le bonheur de quelques boulistes. Des sanitaires sont aussi installés à proximité.

Le parc est entièrement clos, ce qui assure aux enfants d'en profiter en toute sécurité. Pour eux, un revêtement de sol en matière absorbante a été posé. Un ensemble de toboggans, échelles, filet et cabane, complété par deux petites bascules à ressorts, permet sans

aucun doute à chacun d'imaginer sa grande aventure.

Le square offre aussi un écrin de verdure grâce aux arbustes (érables, fusains, choisyas...) qui forment un mur d'enceinte. Ils sont accompagnés de quelques grands arbres. Aux beaux jours, il est possible de s'allonger au soleil sur une petite pelouse.

Enfin, une large allée donnant accès aux bancs relie les deux entrées et permet de traverser le parc pour se rendre en ville ou rejoindre le quartier de Chanzy.



Un jumelage qui perdure !

Le nom de Ravenne a été attribué à ce square en hommage à la ville italienne, située au sud de Venise. Il témoigne du lien qui existe entre cette cité et Chartres depuis plus de 60 ans.

En effet, les deux villes ont signé un pacte d'amitié, le 15 septembre 1957, année du traité de Rome. Le jumelage a ensuite été ratifié par Chartres le 29 septembre. Un

événement important à l'époque : c'était le premier jumelage pour la ville eurélienne, mais aussi l'un des tout premiers en France.

Depuis, malgré la distance, Chartrains et Ravennati multiplient les échanges. Et le 28 avril 2007, à l'occasion des 50 ans du jumelage, le square de Ravenne a été inauguré. Une plaque en mosaïque est d'ailleurs fixée à la grille de l'entrée, face au théâtre, pour rappeler ce moment.

Le dix-septième...

Voici la fin de notre série consacrée aux jardins, parcs et squares de la ville. Depuis plusieurs mois, nous vous avons présenté chacun de ces lieux et leurs particularités : certains sont grands, d'autres petits, certains sont très horticoles, d'autres plus naturels... Découvrez-les, fréquentez-les...



Les sportifs et bénévoles méritants

Nathan Bernard, Chartres BMX, **Bérénice Couderc**, Chartres équitation, **Victor et Aymeric Chambon**, Gardonnette chartraine, **Nicolas Bernard**, Avenir Basket Chartres, **Caroline Vernier**, ACLAM (Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers), **Julien Gibier**, ACLAM, **Jean-Léon Piat**, Union Basket Chartres Métropole (UBCM), **L'équipe U15** de l'UBCM, **Emmanuel Dupin**, Ball-trap club chartrain, **Ider Zairi**, Chartres Horizon Football, **Laure Barreau**, Chartres Métropole natation, L'équipe relais 4X100 m messieurs : **Léo Riguidel**, **Thomas Mornet**, **Théo Naud** et **Lucas Dandeleux**, Chartres Métropole natation, **Josiane Le Bail**, La Dame à la Licorne, **Bernard Sarry**, Les Amis de la médiathèque, **François Cornu**, Festival Carré d'As – Elixir, **Maurice Hamon**, président du Centre international du Vitrail, **Philippe Oudart**, pour l'ensemble des portes drapeaux des associations d'anciens combattants de Chartres, **Claude Bourseguin**, Université chartraine du temps libre, **Roseline Loubry**, présidente de la Banque alimentaire. Autant de noms, autant de décorations, remises par **Jean-Pierre Gorges**, maire de Chartres, **Elisabeth Fromont**, adjointe en charge des affaires sociales, **Karine Dorange**, adointe en charge des sports, **Isabelle Vincent**, adjointe en charge de la culture, et **Maria Chedeville**, conseillère municipale déléguée au développement durable.



La sprinteuse Caroline Vernier s'est qualifiée pour le championnat de France à Dreux en juin dernier, avec un temps de 12''48 au 100 m. Elle est également investie dans l'encadrement des jeunes le mercredi après-midi au club.



Laure Barreau détient les records régionaux de sa catégorie d'âge sur 50, 100 et 200 m brasse tous bassins. L'été dernier à Dunkerque, elle est titrée sur 100 et 200 m brasse au championnat de France. L'équipe relais 4x100 m quatre nages messieurs de Chartres Métropole natation est composée de Léo Riguidel, Thomas Mornet, Théo Naud et Lucas Dandeleux. Il se sont également distingués à Dunkerque en montant sur la 3^e marche du podium.



Josiane Le Bail est présidente de l'association La Dame à la Licorne. Elle a reçu la Légion d'honneur et la médaille de l'Ordre national du Mérite par la direction départementale de la jeunesse et des sports. L'année dernière, elle a été élue présidente du comité départemental des Médailleurs de la Jeunesse et de l'Engagement associatif et a été récompensée pour ses 20 années d'engagement dans la confection de haute couture en matériaux recyclés.



Nathan Bernard est licencié au club de Chartres BMX. Il se classe dans le top 10 des pilotes français de son âge et s'est qualifié pour les championnats d'Europe et du monde.



Bérénice Couderc est arrivée à Chartres équitation en 2014. Avec sa jument Tulipe de Bonheur, elle a été sacrée championne de France en septembre dernier.



Nicolas Bernard est très actif à l'Avenir Basket Chartres : il a été dirigeant et arbitre pour les jeunes et est maintenant arbitre officiel. Il est également membre du comité départemental d'Eure-et-Loir de basket-ball depuis 14 ans.



Julien Gibier, champion de France Master sur 1 500 m et finaliste l'été dernier au championnat d'Europe à Aarhus.



L'équipe U15 de l'UBCM s'est vue décerner par la Fédération française de Basket-ball le titre de champion inter-région.



Bernard Sarry, président de l'Association des amis de la médiathèque, est ancien docteur en médecine et très engagé pour le don du sang.



François Cornu est pianiste concertiste de talent. L'association Elixir, dont il est le président, a fêté en 2017 la 20^e édition de son Festival Carré d'As - Jeunes Talents.



Maurice Hamon est président du Centre International du Vitrail.



Philippe Oudart a été récompensé pour l'ensemble des portes drapeaux des associations d'anciens combattants de Chartres.

Prix des bénévoles et sportifs méritants

Elle combat la faim

Depuis 5 ans, Roseline Loubry est présidente de la Banque alimentaire d'Eure-et-Loir. Une structure qui vient en aide à 16 000 bénéficiaires dans le département. Pour son engagement, elle a été mise à l'honneur lors de la cérémonie des vœux aux associations.



Roseline Loubry, entourée par une partie de son équipe de la Banque alimentaire

« **M**oi, je n'aime pas me mettre en avant. » Le 9 janvier dernier,

pourtant, Roseline Loubry était sur le devant de la scène aux côtés de Jean-Pierre Gorges. « C'est quelque chose de positif pour la Banque alimentaire », pense tout même celle qui fait partie de la vingtaine de bénévoles et sportifs méritants récompensés par la Ville cette année.

En 2007, Roseline Loubry, qui a fait carrière dans le secteur des assurances, rejoint la Banque alimentaire : « Lorsque je suis partie à la retraite, je voulais garder une activité. » Après 40 années passées derrière un bureau, Roseline Loubry a envie de bouger. A cette époque, elle fait le tour des grandes surfaces pour récupérer les denrées alimentaires. « Je travaillais une à deux matinées par semaine, ensuite, j'y ai passé de plus en plus de temps. Je me suis mise à faire de la gestion... » Elle devient alors

vice-présidente. « Sans savoir à quoi cela m'engageait vraiment », reconnaît-elle.

25 bénévoles, 3 salariés

La Banque alimentaire d'Eure-et-Loir fonctionne grâce à une quinzaine de bénévoles réguliers, jusqu'à 25 personnes en période de haute activité, et elle emploie aussi trois salariés. « C'est comme une petite entreprise, explique Roseline Loubry. Il faut gérer les plannings de chacun, les entrées et sorties des denrées... C'est beaucoup de travail. »

En 2012, Roseline Loubry endosse une responsabilité plus importante en devenant présidente. « Lorsque l'élection a eu lieu, j'étais la seule à me présenter. » Résultat, Roseline Loubry, 71 ans, entame l'ultime année de son deuxième mandat (chacun dure trois ans). Elle espère tout de même que ce sera le dernier. « En 2019, j'aimerais

vraiment trouver un successeur. Je commence à fatiguer un peu physiquement. » Elle voudrait reprendre le sport et s'adonner à ses autres passions, comme le jardinage.

La Banque alimentaire

L'association lutte contre le gaspillage alimentaire au profit des plus démunis. Elle a pour particularité d'approvisionner d'autres structures (associations ou centres sociaux d'action sociale), qui effectuent elles-mêmes les distributions auprès des bénéficiaires. Les denrées viennent de l'État, de l'Union européenne, des supermarchés et des dons récupérés lors de la collecte de novembre. « Malheureusement, nous avons de plus en plus de difficultés à obtenir des denrées, précise Roseline Loubry. Pourtant le nombre de bénéficiaires augmente. »

→ **A Chartres, allée du Général Martial Valin, Tél. 02 37 35 49 45.**

EN CHIFFRES

550 tonnes de denrées

sont données à des associations par la Banque alimentaire d'Eure-et-Loir

16 000 Euréliens

bénéficient indirectement de l'aide de la Banque alimentaire d'Eure-et-Loir

38 associations

euréliennes sont approvisionnées par la Banque alimentaire d'Eure-et-Loir.

À Chartres : la Croix-Rouge, l'épicerie solidaire, le Point refuge, le Foyer d'accueil chartrain

Prix des bénévoles et sportifs méritants

Claude Bourseguin, du temps au service des autres

Secrétaire général puis président depuis 2013 de l'Université chartraine du temps libre (UCTL), Claude Bourseguin a été récompensé pour son engagement depuis de nombreuses années. Un investissement qui se répercute aujourd'hui sur la bonne santé de l'UCTL : l'association compte plus de 1 000 adhérents.



Claude Bourseguin est un président passionné.

Les assemblées générales sont un temps fort pour la vie d'une association. Elles permettent de faire un retour sur les activités réalisées et de mettre à jour le bilan financier. Pour l'UCTL, celle de novembre dernier a surtout mis en avant la fidélité des adhérents, qui saison après saison, se retrouvent nombreux pour suivre cours et conférences.

« Aujourd'hui, l'université compte 1 192 membres, souligne le président. Notre objectif est de proposer des activités culturelles aux personnes qui ont du temps libre dans la journée. Nous tenons à offrir aux adhérents des clés de compréhension du monde qui nous entoure. » Les activités proposées par l'UCTL se diversifient et Claude Bourseguin n'est pas étranger à cela. À la retraite, l'ancien responsable

d'exploitation au sein d'EDF/GDF est le fer de lance de l'université et a été récompensé lors de la cérémonie des vœux aux associations et sportif méritants. « J'ai été agréablement surpris par ce prix et je suis fier pour l'UCTL. Mais je partage cela avec tous ceux qui m'accompagnent au quotidien. »

Un calendrier chargé cette année

Un contenu diversifié et de qualité, voici la recette concoctée par Claude Bourseguin et la soixantaine de bénévoles de l'UCTL pour leur programmation de l'année. Des voyages au Rajasthan (nord de l'Inde, du 7 au 16 mars) et en Écosse (du 14 au 18 mai) sont organisés pour les plus curieux. Sans oublier une croisière fluviale de Paris à Honfleur fin juin,

les conférences hebdomadaires au cinéma Les Enfants du Paradis, ou les nombreux cours proposés : langues étrangères, histoire et civilisations, informatique... Ce succès, le président de l'UCTL le savoure modestement mais « le rôle de président est passionnant », assure-t-il. Avec son équipe, des idées sont déjà évoquées pour évoquer les activités de 2018-2019. La saison prochaine, l'association fêtera ses 40 ans.

→ **Université chartraine du temps libre**
14, rue de la Volaille à Chartres
Pour plus de renseignements :
02 37 36 20 48 ;
association@uctl.fr ;
www.uctl.fr

Prix des bénévoles et sportifs méritants

Le Ball-trap club chartrain à l'honneur

Lors de la cérémonie des vœux aux associations, Jean-Pierre Gorges et les élus ont rappelé l'importance du monde associatif pour le dynamisme de la ville. A cette occasion, Emmanuel Dupin, licencié au Ball-trap club chartrain depuis plus de 20 ans, a été récompensé pour son engagement au sein du club et du comité départemental. Focus sur l'une des associations chartraines les plus anciennes.



Emmanuel Dupin est licencié et trésorier au Ball-trap club chartrain



Il est arrivé sur la scène du théâtre de Chartres avec un sourire modeste. Une poignée de main franche avec Jean-Pierre Gorges, une pose avec le trophée pour la photo et Emmanuel Dupin quittait déjà l'estrade. L'homme de 45 ans n'est pas du genre à se mettre en avant mais c'est pourtant son investissement depuis plus de 20 ans qui a été récompensé mardi 9 janvier. Le trésorier du Ball-trap club chartrain ne s'attendait pas à recevoir ce prix. « Je suis surpris mais ravi, confie-t-il. Cela valorise et symbolise un travail effectué depuis longtemps. » Le président ou les tireurs adroits ont être beau souvent les plus reconnus, le club ne pourrait fonctionner sans l'engagement d'Emmanuel Dupin. Car comme pour toutes les associa-

tions, une comptabilité bien tenue est synonyme de stabilité. « Je travaille essentiellement à la maison, ce qui fait que les gens ne me connaissent pas beaucoup mais ma contribution est importante pour l'association. »

Des Chartrains parmi les meilleurs mondiaux

Le ball-trap n'est pas le sport le plus populaire ni le plus médiatisé de France mais l'ignorer serait faire injure aux tireurs tricolores présents au Jeux olympiques de 2012 et 2016. D'autant plus que les règles sont compréhensibles pour tous : tirer sur des cibles en argile à l'aide d'un fusil. Des cibles en forme d'assiettes qui sont projetées en

l'air à plus de 100 km/h, à l'aide d'un lanceur. La distance entre le tireur et les disques varie entre 6 à 30 mètres : adresse et concentration sont de rigueur. Des qualités que les licenciés du club ont pu mettre en avant lors du dernier championnat du monde de ball-trap en octobre dernier, dans le Var. En effet, parmi les cent meilleurs mondiaux, sept tireurs étaient originaires de Chartres : Richard Nowak, Bernard Leca, Claude Jolier, Éric Mehring, Patrick Beaufile, Raphaël Parade et Maxime Demarty, classé 43^e. Cette année, le Ball-trap club chartrain compte 119 licenciés et fête sa 69^e année d'existence. Une longévité maintenant reconnue aux yeux de tous, celle d'Emmanuel Dupin comprise.

Prix des bénévoles et sportifs méritants

« Le basket, c'est mon sport »

Au sein de l'Union Basket Chartres Métropole et de l'association Jeanne-d'Arc, Jean-Léon Piat est incontournable, avec un parcours marqué par 37 années de présidence. Pour son engagement auprès de ces deux associations chartraises, il a été récompensé par la Ville le mois dernier.



Jean-Léon Piat est un visage incontournable de la vie associative chartraise.

Né à Blois, Jean-Léon Piat a grandi à Chartres. A l'adolescence, il s'inscrit en section basket de l'Association Jeanne-d'Arc (AJA). « *J'ai pratiqué le basket parce que l'association proposait cette activité, raconte le sexagénaire. S'il y avait eu du handball à la place, j'en aurais probablement fait !* » Il devient président de cette association multi-activités en 1981 et occupe ce poste jusqu'en 1990, puis de 1995 à 2014. « *C'est l'une des plus vieilles associations de Chartres. Nous y avons fait des belles choses, comme accueillir le championnat de France de jeux de Dames ! On emmenait aussi des centaines d'enfants en colonie de vacances...* »

Cependant, c'est le ballon orange qui fait vibrer Jean-Léon Piat : « *Le basket, c'est mon sport. Tous mes enfants en ont fait.* » L'ancien président de l'UBCM ne manque pas d'arguments lorsqu'il s'agit de défendre cette discipline : « *C'est un sport qui est prati-*

qué dans le monde entier. Et pendant les matchs, ça bouge pendant 40 minutes ! »

L'évolution du club

En 1998, Jean-Léon Piat fait partie des fondateurs de l'Union Basket Grand Chartres, qui réunit l'AJA Chartres, Barjouville et Mainvilliers. Cinq ans plus tard, il est élu président du club qui devient l'Union Basket Chartres Métropole (UBCM), avec donc, le départ de Barjouville.

En 2016, il quitte ce poste : « *Il faut laisser la place aux jeunes et savoir passer la main au bon moment* », affirme l'artisan à la retraite. Celui-ci regarde le parcours de l'UBCM avec fierté. « *Nous étions en pré-régional lors de la création du club et maintenant, nous sommes, en Nationale 1, aux portes de la Pro B*, constate Jean-Léon Piat. *Je ne l'ai pas fait seul. Être président, c'est facile quand on a une bonne équipe derrière soi. Si les béné-*

voles n'avaient pas été travailleurs, ou s'il y avait eu une mauvaise ambiance, je serais parti. »

A 69 ans, Jean-Léon Piat reste vice-président de l'UBCM et de l'AJA. « *Je ne pourrais pas rester chez moi tout la journée, clame-t-il. Ici, on croise du monde. Les gens qui viennent à une activité, les parents qui déposent leurs enfants...* » Difficile pour ce passionné de décrocher totalement.

- 1981 : président de la Jeanne-d'Arc de Chartres jusqu'en 1990 puis de 1995 à 2014 (ne pouvant cumuler avec l'UBCM)
- 1998 : vice-président de l'Union Basket Grand Chartres (UBGC)
- 2003-2016 : président de l'Union Basket Chartres Métropole (UBCM)
- Depuis 2016 : vice-président

Tour de France 2/7

« Que toute la ville se mobilise! »

Le vendredi 13 juillet verra l'arrivée du Tour de France à Chartres, pour la troisième édition après 2004 et 2012. A cette occasion, la municipalité souhaite impliquer toutes les personnes volontaires et motivées pour faire de cet événement sportif un jour de fête. Associations, commerçants, entreprises, mobilisez-vous !



Le passage de la fameuse caravane, à Chartres en 2012.

Le Tour de France, bien plus qu'une course, est un mythe. Au-delà de l'aspect sportif, où les cyclistes sillonnent les plaines et les montagnes de l'hexagone pendant trois semaines, cet événement planétaire représente un formidable rendez-vous, autant pour les amateurs que pour les passionnés. La foule qui se presse le long de la route pour encourager les plus vaillants, les commentaires de Laurent Jalabert, les villages traversés et dévoilés aux yeux du monde entier, la fête du passage de la caravane, etc. Karine Dorange, adjointe aux sports, sou-

haite bénéficier de cet engouement pour mobiliser le plus de personnes possible d'ici le mois de juillet.

Les idées ne manquent pas

Si les jeunes du vélo cyclisme se sont d'ores et déjà portés volontaires pour apporter leur contribution, Karine Dorange et Isabelle Mesnard, adjointe aux animations, étudient les différents moyens de stimuler la ville. « Plusieurs animations auront lieu les prochains mois pour créer un élan jusqu'au vendredi 13 juillet, pré-

cisent les élus. Nous avons plusieurs idées, dont certaines qui pourraient surprendre. Nous souhaitons que les Chartreains apportent tout leur enthousiasme, et que la ville vive au rythme du Tour de France jusqu'à l'arrivée prévue avenue Jean-Mermoz. Il faut que ce jour soit une fête. »

Les services de la Ville peuvent se servir de cette manifestation pour nourrir cet enthousiasme. « Des ateliers en rapport avec le monde du vélo seront également organisés, indique Karine Dorange, mais nous avons besoin de la participation de tous. Cela serait super que toute la ville se mobilise ! »

Section sportive

À L'Odyssée, ils pratiquent l'apnée

Depuis 5 ans, le lycée Marceau dispose d'une section sportive scolaire inédite en France, consacrée à la pratique de l'apnée. Douze élèves de la seconde à la terminale y consacrent quatre heures par semaine. Cette discipline exigeante leur apprend rigueur et concentration.



Les élèves du collège Jean-Moulin et ceux de la section sportive du lycée Marceau partagent la même passion pour les sports subaquatiques.

Masques sur le visage, combinaisons et palmes... Comme chaque lundi, les jeunes de la section apnée du lycée Marceau ont revêtu leur tenue d'entraînement. Ce soir-là, ils plongent sans bouteille en retenant leur souffle dans la fosse de L'Odyssée à 20 mètres de profondeur, en immersion libre ou tractés par une gueuse (un appareil lesté qui facilite la descente). La section apnée trouve son origine dans la création de l'association sportive du lycée il y a 8 ans. L'idée a germé dans l'esprit de Pascal Marc, à l'époque président du Subaqua Club de Chartres et de Benjamin Emeriaud, professeur d'éducation physique et sportive, et a plu au proviseur d'alors. « Nous avons développé ce projet au moment de la construction de L'Odyssée, explique Benjamin Emeriaud, lui-même apnéiste. La fosse de 20 mètres est un équipement intéressant pour proposer ce type d'activité. »

L'association existe toujours – elle réunit une vingtaine d'élèves – mais la section, labellisée il y a 5 ans, propose un entraînement plus intense: les 12 jeunes qui en font partie travaillent quatre heures par semaine et y développent une technique plus pointue.



Remontée des 20 mètres à la gueuse.

« Le lundi est consacré à la pratique de l'apnée et le jeudi à la théorie et à la préparation physique. Si la pratique régulière est indispensable pour progresser, les exercices cardio y contribuent aussi beaucoup. » D'autres associations sportives existent en France, mais le lycée Marceau est le

seul à proposer cette discipline sous forme de section. Parallèlement, le collège Jean-Moulin a ouvert il y a deux ans son association sportive dédiée aux activités subaquatiques.

Une sortie en mer

Avant d'intégrer la section, beaucoup de lycéens pratiquaient déjà la plongée avec une bouteille ou la natation, comme Elsa Brette, 16 ans: « J'ai été nageuse pendant 10 ans, j'ai dû arrêter en intégrant le lycée. Maintenant, je préfère cela à la natation, c'est plus varié. » Avec son amie Yuli Souchet, 18 ans, elles n'appréhendent pas de descendre dans les profondeurs de la fosse. « L'apnée les aide à avoir confiance en eux, indique le professeur. Elle leur permet de mieux se connaître. » Les élèves apprennent à être rigoureux et à rester concentrés. Chaque été, ils effectuent une sortie en mer au Lavandou (Var). L'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont appris dans un milieu naturel, plus exigeant. Les jeunes en profitent pour observer la faune et la flore sous-marines et nettoient la mer de ses déchets dans une démarche écologique. De quoi terminer l'année scolaire de la plus belle des façons.

32^e de finale de la Coupe de France

Le FC Chartres n'a pas à rougir



Malgré tous les efforts de Steven Papin, le FC Chartres doit s'incliner.

La formation de Jacky Lemée a tenu la dragée haute aux Tourangeaux pendant 90 minutes mais cela n'a pas suffi. Le pari du club est néanmoins réussi : faire de cette rencontre une fête populaire et sportive.

L'année ne vient que de débiter mais ce samedi 6 janvier 2018 restera comme l'un des temps forts du Football Club de Chartres. Le FCC a en effet un rendez-vous avec l'histoire pour son premier 32^e de finale de Coupe de France, face à une équipe de Tours évoluant en deuxième division. Encore une heure avant le coup d'envoi, les bé-

névoles du club sont au four et au moulin pour les derniers préparatifs : sécurité, placement des partenaires, restauration, ici chacun connaît son rôle. L'organisation est rodée, l'ambiance bon enfant. Le temps d'avaler un sandwich, de trouver une place parmi les 2 400 spectateurs présents, d'entendre les supporters donner de la voix et voilà les deux équipes qui

entrent sur le terrain. La magie de la Coupe de France peut opérer.

3 buts et autant de cartons rouges

Très vite, les professionnels tourangeaux prennent le jeu à leur compte et ouvrent le score d'entrée. Les partenaires de Papin continuent de jouer



sans s'affoler et une tête de Julien De-
longlée sur coup-franc fait mouche.
Le stade rugit, Chartres égalise à la
demi-heure de jeu. Les locaux sont
tout proche de prendre l'avantage
mais assistent au réalisme glaçant de
leur adversaires, Tours mène 2-1 à la
mi-temps.

A la reprise, des « *Allez les rouges* »
sont entonnés par les supporters et,
sur le terrain, les joueurs de Chartres
font jeu égal, voire plus, avec leurs
homologues. Le match s'anime

avec deux cartons rouges – un pour
chaque équipe -, les corners se mul-
tiplient pour les Chartrains et il ne
manque pas grand-chose pour as-
sister à l'égalisation. La fin de match
est accrochée, Delonglée voit rouge
dans les arrêts de jeu et le FC Chartres
doit s'incliner. Déçus, les joueurs de
Jacky Lemée ont des regrets mais
peuvent être fiers d'eux : ils ont tenu
tête aux professionnels et ont livré
une belle prestation. Maintenant,
place au championnat.



Chartres international

Les jeunes citoyens européens en visite à Chartres

Il est bon de saluer l'implication des établissements secondaires chartrains en matière d'échanges entre la jeunesse européenne. Les élèves, accompagnés de leurs correspondants et professeurs, sont traditionnellement conviés pour une réception à la mairie. À cette occasion, Patrick Géroudet, adjoint au maire en charge de la promotion de la Ville et président de Chartres International, leur présente la ville, son histoire, son patrimoine et ses projets. Un moment officiel important dans le séjour de ces jeunes citoyens.



Les élèves de l'Institut Notre-Dame et leurs correspondants étrangers ont été invités à l'Hôtel de Ville, en compagnie de leurs professeurs.

Ce fut encore le cas mi-décembre dernier, au profit d'un groupe de lycéens de Willich, près de Cologne, en Allemagne, accueillis par l'Institut Notre-Dame. Au-delà de l'amitié franco-allemande, c'est également l'entente cordiale avec le Royaume-Uni qui a été mise à l'hon-

neur dans les salons de l'Hôtel de Ville, mi-janvier, avec la venue de collégiens de la Bishop's Stortford High School. Cet établissement entretient une relation spéciale avec l'Institut Notre-Dame, lequel met en œuvre un échange annuel riche entre Chartrains et Britanniques. Prochainement, la « *maison com-*

mune » accueillera des élèves de la ville de Spire, ville allemande jumelée avec Chartres, en échange avec le collège Victor Hugo. A Chartres, il est ainsi indéniable que des liens forts se nouent tout au long de l'année entre les jeunes citoyens de l'Europe, grâce à la volonté des collèves et lycées chartrains.



Stage d'anglais

Chartres International propose son traditionnel stage d'anglais à l'occasion des vacances d'hiver. Animé par un professeur de langue maternelle anglaise, ce stage est destiné aux collégiens et lycéens et se déroulera du lundi 5 au vendredi 9 mars. Le coût du stage est de 100 €. Pour tous renseignements et inscription, nous vous invitons à contacter le 09 54 68 07 35 ou bien à visiter le site www.chartresinternational.com.

Agenda

A large crowd of spectators is shown from a low angle, leaning over a blue and white patterned barrier. The crowd is dense, with many people looking towards the right side of the frame. The background is slightly blurred, emphasizing the foreground spectators. The overall atmosphere is one of anticipation and excitement.

Les événements sportifs sont nombreux à Chartres le week-end. N'hésitez pas à encourager nos équipes lors de leurs prochains match.



EXPOSITIONS

Chaton pâle et les insupportables petits messieurs

Jusqu'au samedi 24 février

Bibliothèque Louis-Aragon

Tél. 02 37 88 45 20

Renouvellement urbain : exemples à Chartres

Jusqu'au mercredi 28 février

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement d'Eure-et-Loir, 87, rue du Grand-Faubourg

Tél. 02 37 21 21 31

En train avec Bernard Plossu

Photographie

Jusqu'au vendredi 9 mars

Librairie L'Esperluète

Tél. 02 37 21 17 17

Les coups de cœur du médiateur

Jusqu'au 25 mars, les dimanches à 15 h, à 16 h et à 17 h

Compa

Tél. 02 37 84 15 08

Le patrimoine sort de sa réserve

jusqu'au 29 septembre

L'Apostrophe, espace Patrimoine

Tél. 02 37 23 42 00

Chemin des Arts

Olivier Perret : *au fil des marées*

Jusqu'au dimanche 25 mars

Chapelle Saint-Éman

Tél. 02 37 23 41 43

La fin des paysans ?

Photographie

Jusqu'au dimanche 6 mai

Compa

Tél. 02 37 84 15 00

Robots

jusqu'au 31 mars

L'Apostrophe

Tél. 02 37 23 42 00

ANIMATIONS

Les bébés au musée : la terre, l'argile

Jeune public

Mercredi 7 février à 10 h et 16 h

Compa

Tél. 02 37 84 15 00

Archives anciennes : connaître et reconnaître les documents d'Ancien Régime

Vendredi 9 février de 9 h à 12 h

Archives départementales d'Eure-et-Loir

Tél. 02 37 88 82 20

Rencontre-dédicace avec Aurélien Ducoudray et Steve Baker (sous réserve)

Samedi 10 février de 15 h 30 à 17 h

L'Apostrophe

Tel. 02 37 23 42 00

Forum des métiers de l'agriculture

Du vendredi 16 au samedi 17 février, de 14 h 30 à 17 h 30

Compa

Tél. 02 37 84 15 08

Atelier-conférence : les plantes détox/réalisation de gélules détox

Samedi 24 février de 14 h 30 à 16 h 30

11, Cours Gabriel

Tél. 02 37 18 26 26

Chartres à l'époque de Henri IV

Visite guidée

Samedi 24 février de 14 h 30 à 16 h

Office de tourisme

Tél. 02 37 18 26 26

Amusez-vous au musée : jeu-enquête en famille

Mercredi 28 février à 14 h, 15 h 15 et 16 h 30

Compa

Tél. 02 37 84 15 00

Archives de la Seconde Guerre mondiale

Vendredi 2 mars de 9 h à 12 h 30

Archives départementales d'Eure-et-Loir

Tél. 02 37 88 82 20

THÉÂTRE, SPECTACLES

Piège mortel

Théâtre

Mardi 6 février à 20 h 30

Théâtre de Chartres

Tél. 02 37 23 42 79

Ta gueule, je t'aime

Théâtre

Jeudi 8 février à 21 h, vendredi 9 à 21 h samedi 10 à 17 h et 21 h,

mercredi 14 à 21 h, jeudi 15 à 21 h,

vendredi 16 à 21 h, samedi 17 à 17 h

Théâtre Portail Sud

Tél. 02 37 36 33 06

Metropolitan Opera : L'Elixir d'amour

Spectacle

Samedi 10 février à 18 h

Cinéma Les Enfants du Paradis

Tél. 02 37 88 19 30

Moi et François Mitterrand

Théâtre

Samedi 10 février à 20 h 30

Théâtre de Chartres

Tél. 02 37 23 42 79

Sur les cendres en avant

Théâtre

Mardi 13 février à 20 h 30

Théâtre de Chartres

Tél. 02 37 23 42 79

Un air de famille

Théâtre

Samedi 17 février à 20 h 30

Théâtre de Chartres

Tél. 02 37 23 42 79

Pyrénées ou le voyage de l'été 1848

Théâtre

Samedi 17 à 20 h 30

et dimanche 18 à 17 h

Théâtre de Poche

Tél. 02 37 33 02 10

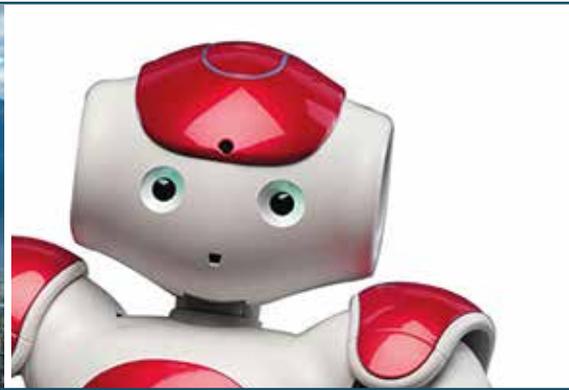
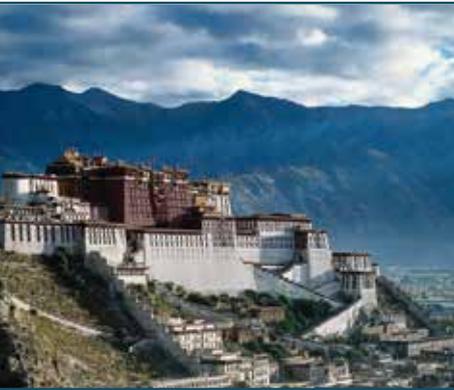
Je suis la bête

Théâtre

Mardi 20 février à 20 h 30

Théâtre de Chartres

Tél. 02 37 23 42 79



Olivier Py chante les premiers adieux de Miss Knife

Spectacle
Vendredi 23 février à 20 h 30
 Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

Metropolitan Opera : La Bohème

Spectacle
Samedi 24 février à 18 h 30
 Cinéma Les Enfants du Paradis
Tél. 02 37 88 19 30

La fabuleuse histoire de Monsieur Batichon

Théâtre
Du mercredi 21 février au vendredi 23 février, à 21 h et samedi 24 à 17 h et 21 h
 Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

Le livre de la jungle

Spectacle jeunesse
Mercredi 28 février à 10h30 et 13h30
 Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 12

CONCERTS

Anaïs : Divergente

Chanson française
Samedi 3 février à 20 h 30
 Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 12

Mal is good

Jazz, Conservatoire de Chartres
Samedi 10 février à 20 h 30
 Salle Doussineau
Tél. 02 36 67 30 70

La répétition d'orchestre

conservatoire de Chartres
Jeudi 22 février à 20 h 30
 Dôme de la CCI
Tél. 02 36 67 30 70

CINÉMA, CONFÉRENCES

A perfect day (un jour comme un autre)

Film Ciné-Clap
Mardi 6 février à 20 h 30
 L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

Ciné-conférence: Tibet

Mardi 6 février
 Cinéma Les Enfants du Paradis
Tél. 01 76 77 25 95

Casque d'Or et la pègre

Conférence
Samedi 10 février de 14 h 30 à 16 h
 Office de tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

Le malaise paysan

Conférence
Dimanche 11 février à 15 h
 Compa
Tél. 02 37 84 15 08

Ciné-culte: Le trou

Film de Jacques Becker
Jeudi 22 février à 20 h 30
 Cinéma Les Enfants du Paradis
Mob. 06 70 03 24 70

Le monde NAO

Démonstration
Samedi 17 février à 11h
 L'Apostrophe

Les robots et nous: vivons-nous dans une machine?

Conférence
Samedi 17 février de 15 h 30 à 17 h
 Auditorium de L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

Diffusion du Ballet du Bolchoï: Les flammes de Paris

Dimanche 4 mars de 16 h à 18 h 15
 Cinéma Les Enfants du Paradis
Tél. 02 37 88 19 30

SPORT

Football

FC Chartres vs Le Mans
Samedi 10 février à 18 h
 Stade Jacques-Couvret
Tél. 02 37 34 21 19

Handball

Chartres vs Cherbourg
Samedi 10 février à 20 h
 Halle Jean-Cochet
Tél. 02 37 31 20 70

Rugby

Chartres métropole vs Drancy
Dimanche 11 février à 15 h
 Stade des Bas-Bourgs
Tél. 02 37 28 43 43

Football

FC Chartres vs Trélissac
Samedi 17 février à 18 h
 Stade Jacques-Couvret
Tél. 02 37 34 21 19

Basket féminin

Chartres vs Toulouse
Samedi 17 février à 20 h
 Halle Jean-Cochet
Tél. 09 81 89 80 64

Volley-ball

Chartres vs Saint-Denis-en-Val
Dimanche 18 février à 15 h
 Halle Jean-Cochet
Tél. 06 22 24 65 01

Tennis de table

Chartres vs Roanne
Mardi 20 février à 19 h
 Complexe Roskopf
Tél. 02 37 90 72 48

Handball

Chartres vs Dijon
Vendredi 23 février à 20 h
 Halle Jean-Cochet
Tél. 02 37 31 20 70

Basket féminin

Chartres vs Arras
Samedi 24 février à 20 h
 Halle Jean-Cochet
Tél. 09 81 89 80 64

Volley-ball

Chartres vs Le Plessis-Robinson
Dimanche 4 mars à 15 h
 Halle Jean-Cochet
Tél. 06 22 24 65 01



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir



un des objets de ses prestigieuses collections.

Deux vues de Naples au XVIII^e siècle

d'après Antonio Joli di Dipi (1700-1777).

Parade militaire à Naples et Fête religieuse à Naples.

Huiles sur toiles, H 27 X L 45 cm, Inv. 5647 et 5648, don Justin Courtois en 1888.

Nous partons ce mois-ci en Italie, pas exactement l'Italie telle que nous la connaissons aujourd'hui mais le royaume de Naples à sa période d'indépendance sous le protectorat des Bourbons d'Espagne. Ces deux tableaux sont des copies d'époque de deux originaux de Joli dont il existe plusieurs versions. Antonio Joli di Dipi né à Modène vers 1700, fut l'élève de Raffaello Rinaldi, puis de Giovanni Paolo Panini lors de son séjour à Rome. Peintre de décors, il s'installa à Modène, à Venise puis à Naples vers 1762 jusqu'à sa mort en 1777. C'est à cette époque que furent

peintes les deux vues que nous vous présentons.

La première vue représente la procession de la Fête-Dieu. La Fête-Dieu, appelée aussi Fête du Saint-Sacrement, est une fête religieuse chrétienne célébrée le jeudi qui suit la Trinité, c'est-à-dire soixante jours après Pâques.

La seconde vue représente une parade militaire sur la place jouxtant le palais royal. Derrière le palais, nous apercevons le castel Nuovo. Au centre de la place, les soldats sont à la parade, les cavaliers sur deux rangées à gauche et les fantassins sur trois rangées à droite. Un régiment défile au pas devant le palais sous la

conduite d'un personnage situé plus en avant.

Antonio Joli, peintre de veduta (genre basé sur la représentation de paysages) nous montre par ces vues animées de Naples, un exemple de son art à représenter les scènes urbaines selon les codes représentatifs et descriptifs de son siècle.

Irène Assayag et quelques grands élèves du conservatoire de musique et de danse, accompagneront au clavecin, le jeudi 8 février à 18 h, la présentation des tableaux par une correspondance musicale autour des Scarlatti et de l'école napolitaine, contemporains de Joli di Dipi.

Les rendez-vous au musée

Animations gratuites et réservations pour les visites au 02 37 90 45 80 (sauf mentions contraires)

Jeudi 1^{er} février, 18 h. Conférence *Les Révolutionnaires* avec Véronique Domagalski. Renseignements UCTL : 02 37 36 20 48 – 25 personnes

Samedi 3 février, 11 h. Visite flash ART'Hist par Anne Chevée: T'as d'beaux yeux. Au menu de ce méli-mélo: des yeux sur le plat, une duchesse amoureuse et un drôle de bonhomme mi-humain, mi-dieu. Venez donc jeter un œil... ou deux! Durée: 30 minutes – Tarif: 5 € à régler sur place. Réservation conseillée au 06 60 67 53 66 ou arthist@gmail.com

Jeudi 8 février, 18 h. Présentation de l'objet du mois, deux tableaux attribuées à Antonio Joli di Dipi suivie d'une correspondance musicale de l'école napolitaine, autour des Scarlatti, contemporains de Joli di Dipi. Clavecin: Irène Assayag et quelques grands élèves du conservatoire de musique et de danse

Jeudi 15 février, 18 h 30. Conférence: *Les Palais Épiscopaux au Moyen Âge* avec Thierry Crépin-Leblond, conservateur et directeur du musée national de la Renaissance d'Écouen

Jeudi 22 février, 18 h. Conférence: *Louis-Joseph Bouge ou la passion de l'Océanie*, par Claude Stéfani, conservateur des musées de Rochefort

Vendredi 23 février, 20 h 30. Concert: *Ständchen, Lieder et Impromptus* de Franz Schubert avec François Bazola, baryton-basse et François Cornu, piano
Tarif: 14 € (8 € pour les - de 26 ans et demandeurs d'emploi)

→ **Réservations au 09 54 44 22 87**
et **info@elixir-chartres.org**



Il reste des places sur tous les spectacles du mois de février. N'hésitez pas à contacter la billetterie s'il n'y en a plus de disponibles sur notre site.

Je suis la bête.



Piège mortel.



Sur les cendres en avant.

Au Théâtre de Chartres en février

Théâtre

Mardi 6 février à 20h30

Piège mortel

Mise en scène *Éric Métayer*. Avec *Nicolas Briançon* et *Virginie Lemoine*. Texte *Ira Levin*. Adaptation *Gérald Sibleyras*.

Durée : 1 h 30

Tarifs : de 26 à 39 €

Places disponibles en 2^e et 3^e catégories.

Piège mortel est une comédie policière mise en scène de façon burlesque par *Éric Métayer*. Dans les rôles principaux l'auteur déchu, l'irrésistible et talentueux *Nicolas Briançon*, qu'on ne se lasse pas d'accueillir au Théâtre de Chartres après *Volpone* et *La Vénus à la fourrure* et dans le rôle de son épouse la désopilante *Virginie Lemoine*.

Théâtre

Samedi 10 février à 20h30

Moi et François Mitterrand

Avec *Olivier Broche*

Durée : 1 h 20

Tarifs : de 6 à 17 €

Places disponibles en 1^{re} et 2^e catégories.

Olivier Broche, ancien membre des *Deschiens*, accueilli au Théâtre de Chartres il y a quelques saisons pour *Instants critiques*, incarne un homme simple qui cherche à se sauver d'une existence ordinaire en s'inventant une place dans l'Histoire. L'histoire drôle et poignante d'un type banal, qui côtoie les maîtres du monde.



Spectacle musical

Mardi 13 février à 20h30

Sur les cendres en avant

Texte, musique, mise en scène

Pierre Notte

Durée : 1 h 25

Tarifs : de 6 à 17 €

Places disponibles en 1^{re} et 2^e catégories.

Pierre Notte a de nombreuses cordes à son arc. Auteur, compositeur, metteur en scène, comédien, il fut également secrétaire général de la Comédie Française. Pour *Sur les cendres en avant*, pièce de théâtre chantée, il a tout fait, ou presque. En paroles et en musique, il y dévoile la rencontre de quatre femmes que rien ne prédestinait à se réunir.

Théâtre

Samedi 17 février à 20h30

Un air de famille

D'Agnès Jaoui et *Jean-Pierre Bacri*

Durée : 1 h 35

Tarif : de 26 à 39 €

Places disponibles en 2^e et 3^e catégories.

Attention c'est un monument de la comédie que nous vous offrons de découvrir. Comédie acerbe sur les rapports familiaux, *Un Air de famille* est la preuve indéniable de l'humour féroce et perspicace du duo *Jaoui-Bacri*, qui nous montre que, vingt ans plus tard, leur pièce n'a pas pris une ride.



Théâtre

Mardi 20 février à 20h30

Je suis la bête

Texte et adaptation *Anne Sibran*. Mise en scène et interprétation *Julie Delille*.

Durée : une heure

Tarifs : de 6 à 17 €

Places disponibles en 1^{re} et 2^e catégories.

Animée par un désir de porter à la scène un univers particulier, rempli d'images, de sons et de silences autour de thématiques qui lui sont chères comme la nature, le langage et la figure féminine, *Julie Delille*, artiste associée à la Scène nationale Équinoxe de Châteauroux, découvre le texte *Je suis la bête*, et son auteure *Anne Sibran*, engageant ainsi le premier projet d'ampleur de la compagnie.

Spectacle musical

Vendredi 23 février à 20h30

Olivier Py chante les premiers adieux de Miss Knife

Avec : *Julien Jolly* (batterie), *Olivier Bernard* (saxophone, flûte), *Stéphane Leach* (piano), *Sébastien Maire* (contrebasse)

Durée : 1 h 30

Tarifs : de 8 à 27 €

Places disponibles en 1^{re} et 2^e catégories.

Voilà quelques années qu'*Olivier Py*, homme de théâtre et directeur du festival d'Avignon se promène sur les routes de France pour chanter *Miss Knife*.

Sortie d'une époque sans âge, convoquant l'esprit des chanteuses plumées et pailletées du Berlin des années 30 et du Paris de la Libération, *Miss Knife* est un concentré de ces figures féminines qui ont fait les grandes heures du cabaret, et ce pour notre plus grand plaisir.

→ Renseignements et réservations :
02 37 23 42 79 du mardi
au vendredi 13 h 30 - 18 h 30
et samedi 10 h - 13 h
billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr

Théâtre Portail Sud



Ta gueule, je t'aime

Une comédie de Thierry Samitier, avec Marick Revillon et Joël Abadie
Mise en scène: Marc Chaouat

Ils forment un couple. Elle l'aime et lui aussi... dans une certaine mesure.

En fait, Claire est une adulte avec ses peines, ses joies, ses doutes mais Fred... Fred est resté un enfant immature et capricieux.

A partir d'une histoire simple, on découvre peu à peu les enjeux cachés, le prix qu'il faut payer pour l'amour qu'on reçoit, les rôles que l'on prête à l'autre, et ceux qu'on ne veut plus jouer.

Ta gueule, je t'aime, un hymne à l'amour dans sa vérité complexe et sa beauté.

Judi 8 février à 21 h, vendredi 9 à 21 h
samedi 10 à 17 h et 21 h, mercredi 14 à 21 h
jeudi 15 à 21 h, vendredi 16 à 21 h
et samedi 17 à 17 h



La fabuleuse histoire de M. Batichon

De et avec Thomas Deffarge
Mise en scène: Alain Chapuis

Un prof comme ça, on en a tous rêvé! Édouard Batichon, jeune agrégé et auteur de deux thèses sur l'histoire médiévale, se retrouve professeur remplaçant dans un collège en zone sensible. Au programme, le Moyen Âge! Les croisades, la religion, la vie quotidienne... des sujets soporifiques pour des ados... Va-t-il réussir à intéresser cette nouvelle génération?

Du mercredi 21 au samedi 24 février:
mercredi, jeudi, vendredi à 21 h et samedi à 17 h et 21 h.

Théâtre Portail Sud

Entrée: 17 €. Tarif abonné: 13 €.

Tarif réduit: 13 €

Réservations: 02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com

Théâtre de Poche



Pyrénées ou le voyage de l'été 1843

De Victor Hugo

Avec: Julien Rochefort.

Mise en scène et adaptation: Sylvie Blotnikas

Le 18 juillet 1843, Victor Hugo, qui a 41 ans, commence son traditionnel voyage d'été. Ce périple de près de deux mois le mène de Biarritz à Oléron, en passant par l'Espagne et les Pyrénées. C'est l'occasion pour Victor Hugo non seulement de découvrir et de s'émerveiller, mais aussi de plonger dans son passé. Au fur et à mesure de son aventure, il écrit de nombreux textes qui constituent un journal de voyage qu'il a l'intention de publier. Mais un événement tragique viendra interrompre ce voyage.

Ce récit, plein d'humour, de simplicité et de grandeur, est adapté pour la première fois au théâtre. Créé au Lucernaire à Paris en septembre 2016, ce spectacle a été prolongé jusqu'en décembre en raison de son succès.

Samedi 17 février à 20h30
et dimanche 18 février à 17 h

Au théâtre de Poche

Tarifs: 10 € et 15 €.

Réservations: 02 37 33 02 10

ou theatre-en-pieces@wanadoo.fr

www.theatre-en-pieces.fr

Théâtre du Seuil

Guillaume Farley

Chanson – Tout public



Guillaume est un show-man inclassable... Et s'il brouille les pistes, ce n'est pas par esprit de contradiction mais bien par infidélité aux différentes familles musicales. Avant d'être chanteur et parolier, ce musicien d'exception a côtoyé les plus grands en tant que bassiste, guitariste ou compositeur, tels que Juan Rozoff, Sandra Nkaké, Grand Corps Malade, Paco Sery, Richard Gotaïner, Youssou N'Dour, Matthieu Chedid ou encore Michel Fugain. Après un premier album en solo entre chanson française et musique noire américaine intitulé *En guise de bonjour*, Guillaume revient avec un nouvel opus dans lequel il trimballe sa bonne humeur déprimante. En attendant, c'est sur scène que Guillaume défoule son trop plein de rythmes, muni de ses machines et guitares. On rit, on pleure, on chante! Ce show-man nous raconte des histoires d'amour en tous genres, réelles, urbaines, sans victime ni coupable. Ça tangué, entre premier et second degré, entre gravité et légèreté, entre paillettes et charentaises.

Vendredi 16 février à 20h30

Réservations

www.theatreduseuil.com

info.theatreduseuil@gmail.com

ou Fnac, théâtre de Chartres, Carrefour

Renseignements : 07 64 27 93 47

Tarifs : 15 € et 20 €



Stage d'écriture avec Guillaume Farley

Conférence sur la chanson d'hier et d'aujourd'hui et son exécution scénique

Pour prolonger le concert de la veille et faire plus ample connaissance avec l'artiste, Guillaume Farley vous propose une immersion dans son univers particulier lors un stage d'une demi-journée.

Ce fou de chansons françaises à l'humour décalé possède un véritable sens de l'écriture et propose de vous le faire partager en vous mettant à contribution.

Que vous soyez férus d'écriture, que vous pratiquiez la musique ou non, ou si vous êtes simplement curieux de tout, ce stage est pour vous!

Samedi 17 février de 9 heures à 12 heures

Nombre de places limitées, réservations obligatoires.

www.theatreduseuil.com

info.theatreduseuil@gmail.com

Renseignements : 07 64 27 93 47

Tarifs : 30 €

Les tapisseries de Montescot restaurées

Les tapisseries situées salle Montescot à l'Hôtel de Ville font peau neuve. A l'occasion des travaux du Pôle administratif, ces tapisseries viennent d'être restaurées dans les ateliers Bobin Tradition, artisan et spécialiste de la restauration des textiles et tapisseries. Elles ont été déposées dans les ateliers de restauration en 2015 et ont été nettoyées par dépoussiérage puis lavées par pulvérisation d'une solution aqueuse. Les tapisseries ont également été consolidées par le remplacement des fils endommagés et doublées par le revers afin d'atténuer la tension sur le tissage. Les lacunes sont comblées par le changement des fils et la pose d'une fine toile de lin teinte dans la couleur environnante.

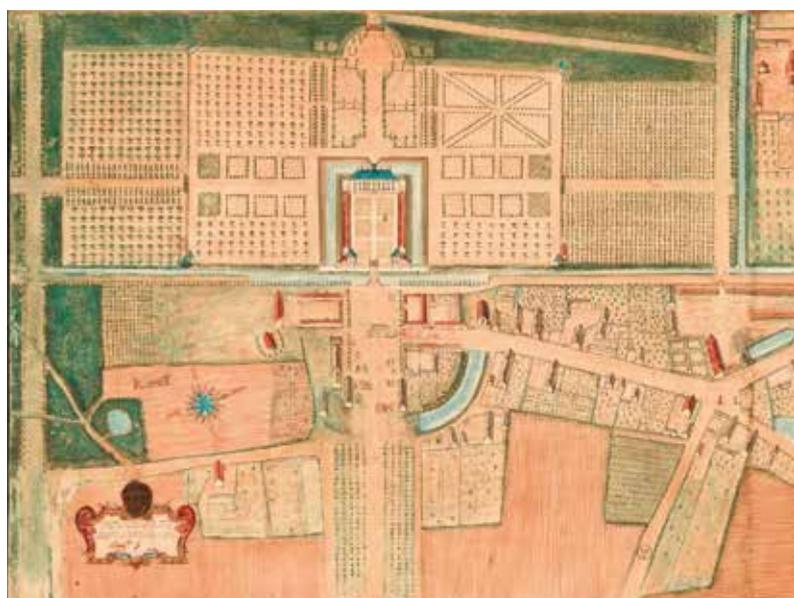
Elles ont été reposées au mois de novembre dernier et ornent de nouveau cet espace si précieux au cœur des Chartrains car dédié un temps à la célébration des mariages.



Médiathèque de Chartres

Le patrimoine sort de sa réserve avec des documents d'exception

Dans ses réserves patrimoniales, la médiathèque garde ses trésors bien précieusement. Certains documents, anciens, rares ou fragiles ne sont montrés qu'exceptionnellement. Cette année, pour le plaisir des yeux et de l'esprit, le public pourra en découvrir quelques-uns. Une partie de ces œuvres sont des exemplaires uniques ; d'autres n'ont encore jamais été présentées depuis l'ouverture de L'Apostrophe il y a dix ans.



Quel est le point commun entre un imprimé de 1493, des feuilles d'imagerie populaire, un cube en laiton de 1,850 kg, le journal *Le Moniteur universel*, un fragment d'oriflamme de la cathédrale et la médaille de la Libération de Chartres ?

Ces documents et objets sont tous conservés dans les réserves de l'espace patrimoine. À l'occasion de l'exposition, qui s'y tient jusqu'au 29 septembre, divers documents précieux et rarement montrés, comme autant de coups de cœur, sont présentés exceptionnellement. Le public pourra alors découvrir un échantillon issu des collections d'imprimés, du fonds iconographique et du dépôt du graphiste Massin.

Ne manquez pas *La Chronique de Nuremberg*, *l'Atlas-terrier de Meslay-le-Vi-*

dame, une interview de Louis-Ferdinand Céline par Massin, ainsi que *La cathédrale* de Huysmans avec ses cuivres originaux.

La Chronique de Nuremberg, publiée en 1493, est une histoire universelle compilée par un médecin de Nuremberg, humaniste et bibliophile. Cette œuvre encyclopédique de 10 kilos avec ses 1 809 gravures sur bois a été le livre le plus richement illustré, édité à son époque en Europe (Apostrophe - Incunable 2). La double page présentée ci-dessus à gauche est une représentation de la ville de Nuremberg (31x45 cm environ). En raison de sa fragilité, ce document ne sera présenté que du 5 au 10 février et du 19 au 24 février.

Ci dessus à droite, un des plans de *l'Atlas terrier de Meslay-le-Vidame*, réalisé en 1706 par François Bérail,

peintre et géomètre. Le dessin au format 45x60 cm a été effectué à la plume et au lavis.

Cet atlas, dont la fonction est de consigner les propriétés seigneuriales du château, impressionne par son illustration colorée très soignée et la représentation de scènes de la vie quotidienne.

Exposition du 16 janvier au 29 septembre

de 14 heures à 19 heures du mardi au vendredi et de 10 heures à 18 heures le samedi, à l'espace patrimoine de L'Apostrophe. Deux visites guidées sont programmées les samedis 3 février et 7 avril à 16 heures. Les places étant limitées, l'inscription préalable au 02 37 23 42 03 est indispensable.

Au conservatoire de musique et de danse

Une répétition de l'orchestre symphonique à partager



Fellini en a fait un film *Proba Orchestra*, et le début de notre *Grande Vadrouille* nationale est un moment inénarrable de comique et de vérité, que souligne le talent de Louis de Funès. L'orchestre symphonique du conservatoire nous propose une séance publique de répétition, animée par Michel Bienaimé, jeudi 22 février. Deux œuvres seront ainsi passées au scanner: *l'Ouverture d'Egmont* de Beethoven, et un extrait de la *Symphonie Militaire* de Haydn. Au travers du travail de répétition, et des explications du chef, l'auditeur est

invité à visiter l'œuvre de l'intérieur, et à comprendre les options d'une interprétation, ou la technique du chef d'orchestre.

Ce spectacle à la fois sérieux et plaisant, plébiscité par le public, revient pour la troisième fois à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Fort de 68 exécutants, l'orchestre symphonique du conservatoire est composé d'élèves à partir du second cycle (six années de pratique), jusqu'aux étudiants en cycle spécialisé à vocation professionnelle. Ceci représente un panel d'âge de 10 à 25 ans. Des adultes amateurs de bon niveau re-

joignent également l'orchestre. Le programme de cette année est essentiellement consacré à Berlioz, Beethoven et Haydn. trois concerts sont prévus en l'église Saint-Aignan, les 6, 7 et 8 juin.

→ **N'oubliez de réserver vos places pour cette répétition au 02 36 67 30 70.**

Judi 22 février à 20 h 30

Dôme de la CCI d'Eure-et-Loire

Tarif 5 €

À la découverte des sarcophages mérovingiens de l'église Saint-Martin-au-Val



Depuis 2013, la direction de l'archéologie mène une fouille programmée dans la nef de l'église Saint-Martin-au-Val qui a permis de mettre au jour 16 sarcophages des VI^e-VII^e siècles en lien avec l'église primitive des V^e-VI^e siècles.

L'église se trouve alors au cœur des vestiges du vaste sanctuaire gallo-romain. Par le choix d'un tel emplacement, elle marque sa place sur le territoire. Les élites religieuses et laïques s'associent au début du haut Moyen Âge pour marquer leur autorité sur le territoire, notamment au travers de cérémonies funéraires fastueuses.

Des morts au contact d'une église primitive

Ce moment entre monde païen et monde chrétien étant encore mal connu des historiens, il octroie à l'archéologie une place majeure dans la reconnaissance de ces premiers édifices. L'archéologie funéraire permet de renseigner sur cette jeune société chrétienne à travers les derniers gestes apportés aux défunts. S'il est encore difficile de comprendre à quel endroit précisément les sar-

cophages ont été déposés par rapport à l'église (dedans ou dehors), nous avons néanmoins déjà de nombreuses informations sur cette société qui inhume ses disparus en un haut lieu de la chrétienté de la ville.

L'archéologie funéraire mène l'enquête

Le rôle de l'anthropologue est de relever tous les indices permettant de remonter le temps. La fouille doit être extrêmement minutieuse; les informations importantes sont parfois ténues tant les ossements peuvent être mal conservés ou très perturbés. Elle doit être réalisée par un spécialiste à l'aide d'outils de dentiste, de pinceaux fins et souples et d'une aspiration fine du sédiment.

Nous sommes ici devant une élite locale qui impose son pouvoir sur le territoire par des funérailles ostentatoires. Elle pare richement ses morts

pour une exposition lors de la mise au tombeau. Hommes, femmes, enfants et même bébés, d'habitude inhumés en dehors des espaces religieux, ont été inhumés ici.

Nous attendons la prochaine campagne de fouilles pour compléter l'histoire de ce quartier au début du haut Moyen Âge.

Pour en savoir plus

Emission Histoire et mémoire sur Radio Grand-Ciel

Mardi 13 février à 10 h 30

(rediffusion le dimanche à 17 h et le mercredi à 12 h 30 ou en téléchargement sur radiograndciel.fr)

Cycle cathédrale

Percevoir la cathédrale autrement

Le service accueil et visites de la cathédrale propose plusieurs conférences sur la manière de penser au Moyen Âge. Des thématiques sur les bâtisseurs des années 1200, leur façon de raconter l'histoire biblique et de se mettre en scène...



Les cathédrales ont toujours fasciné au fil des années. Si Ken Follett s'en est largement inspiré dans son chef-d'œuvre *Les Piliers de la Terre*, la cathédrale gothique de Chartres interroge elle aussi. Au-delà d'une architecture remarquable en tout point, c'est le langage symbolique de la cathédrale ainsi que la représentation des prêtres qui seront étudiés lors de plusieurs conférences.

• **Comment sont représentés les prêtres de la cathédrale ? Toutes les étapes de leur vie.**

Dimanche 4 et mardi 6 février à 14 h 30, animé par Gilles Fresson

• **Le langage symbolique dans la cathédrale. Le sens, la place et les interactions des images.**

Dimanche 11 et mardi 13 février à 14 h 30, animé par Marie-Claude Caquineau

→ **Service accueil-visites**

24, Cloître Notre-Dame

Tél. 02 37 21 75 02

visitecathedrale@

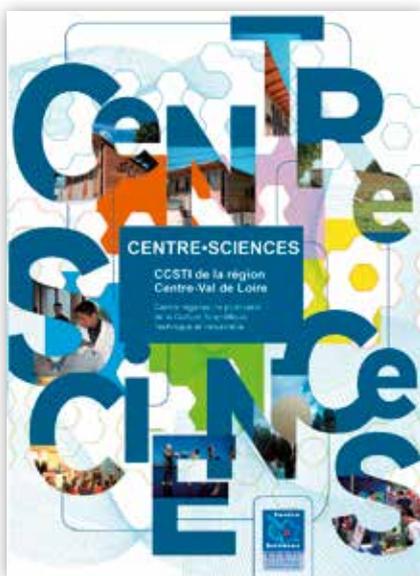
diocesechartres.com

www.cathedrale-chartres.org

Les Mardis de la science

Une conférence sur Tolkien

Dans le cadre des Mardis de la science, le paléontologue Jean-Sébastien Steyer proposera une conférence consacrée à l'auteur du Seigneur des anneaux : « *Tolkien, the Lord of sciences* ».



Peut-on modéliser le climat en Terre du Milieu ? Les Wargs sont-ils des canidés domestiqués par les Orcs ? Pourquoi les Hobbits ont-ils de gros pieds poilus ? Plongez dans le monde fabuleux de Tolkien pour faire des sciences et mener une véritable enquête en Terre du Milieu.

Chercheur au CNRS, Jean-Sébastien Steyer est paléontologue du centre de recherche paléobiodiversité et paléoenvironnements, rattaché au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Il propose, mardi 13 février à 20 h 30, une conférence intitulée « *Tolkien, the Lords of sciences* ». Ce passionné de fantastique signe réguliè-

èrement des chroniques traitant de sciences dans la science-fiction dans les revues *Pour la science* et *Espèces*. Les Mardis de la science sont un rendez-vous mensuel de conférences gratuites et tout public.

→ **Mardi 13 février à 20 h 30**

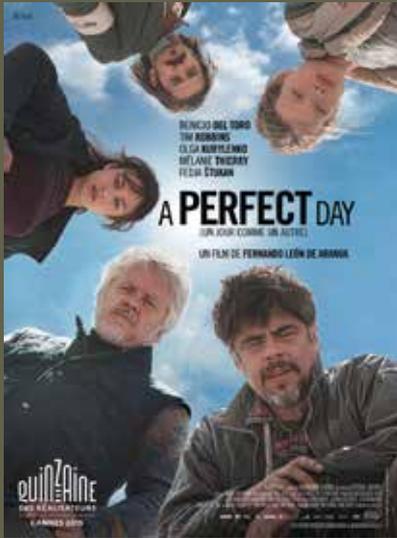
Pôle universitaire d'Eure-et-Loir,

21, rue de Loigny-la-Bataille

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Renseignements : 02 38 77 11 06.

Le programme de Ciné-Clap



Mardi 6 février à 20h 30
à la médiathèque **L'Apostrophe**
A PERFECT DAY (UN JOUR COMME UN AUTRE)

De Fernando León de Aranoa (Espagne, 2016, 1 h 46, vostf) avec Benicio Del Toro, Tim Robbins, Mélanie Thierry

Fin des années quatre-vingt-dix, un groupe d'humanitaires de diverses nationalités est en mission dans une zone en guerre des Balkans. La rencontre avec la population locale et avec les forces d'interposition de l'ONU ne se fait pas sans incompréhension ni malentendu. Le terrain est miné dans tous les sens du terme, et chaque protagoniste a ses urgences et ses objectifs.

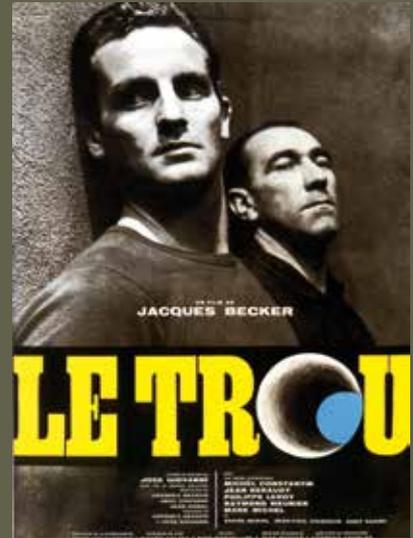
Un film à l'humour décapant, où la mécanique de l'absurde et de la violence transforme la chronique de guerre en comédie grinçante.



Mardi 13 février à 20 h 30
au cinéma **Les Enfants du Paradis**
LA PERMANENCE

Documentaire de Alice Diop (France, 2016, 1 h 36). Projection suivie d'un débat.

Dans le huis clos d'un bureau de soins pour les migrants primo-arrivants, la réalisatrice Alice Diop saisit sur le vif des destins brisés et l'espoir qui renaît grâce à l'engagement d'un médecin plein d'humanité. C'est à la fin d'un long voyage sur les chemins de l'exil que l'on entre à la Permanence d'accès aux soins de santé de l'hôpital Avicenne, à Bobigny. Partenariat Ciné-Clap/Foyer d'accueil chartrain



Jeudi 22 février à 20 h 30
au cinéma **Les Enfants du Paradis**
LE TROU

de Jacques Becker (France, 1960, 2 h 12)

Accusé de tentative de meurtre sur sa femme, Claude Gaspard est enfermé à la prison de la Santé. Ses quatre compagnons de cellule lui font part de leur désir d'évasion et creusent, avec une énergie farouche, un tunnel qui les mènera à la liberté. Leur plan aboutira-t-il ?

« Combien faudrait-il de pages pour énumérer les merveilles de ce chef-d'œuvre, de ce film que je considère, et là je pèse mes mots, comme le plus grand film français de tous les temps ? » Jean-Pierre Melville

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte Ciné-Clap

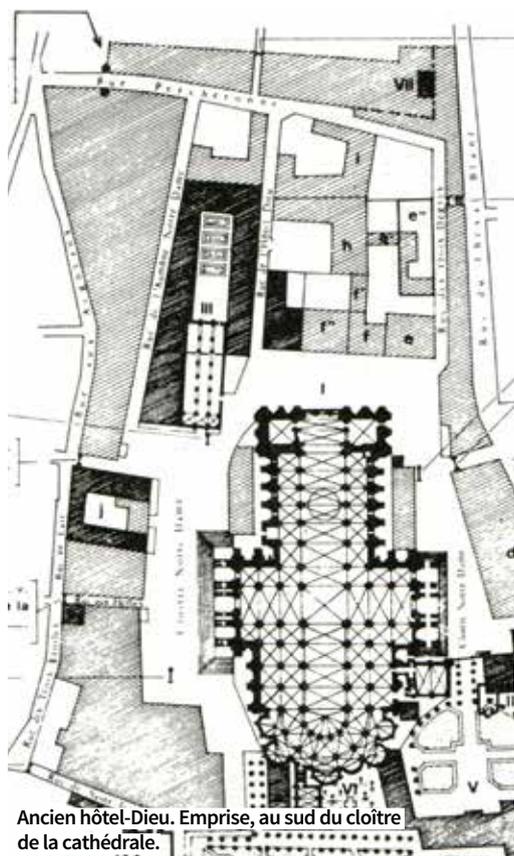
→ **Ciné-Clap : 02 37 28 28 87,**
www.cine-clap.com

Appel à courts-métrages

Dans le cadre de La Fête du court-métrage, L'Apostrophe et l'association Ciné-Clap proposent aux réalisateurs, résidant en Eure-et-Loir, de montrer leurs films lors d'une séance organisée à la médiathèque samedi 17 mars. Tous sujets et tous genres acceptés, les films ne doivent pas dépasser 20 minutes. Les standards de support vidéo acceptés sont les fichiers avec extensions « mov » (Quick-time) ou « mp4 », encodés en h264, jusqu'en résolution full HD (1920 x 1080). Aucun autre format ne sera accepté. Les participants devront respecter les dispositions pré-

vues par les lois et règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne l'usage de la musique et des images dont les droits ne sont pas libres. Les films doivent être envoyés sous forme d'un fichier informatique par internet en utilisant un site de transfert (par exemple : We Transfer), à l'adresse mail : cineclap@wanadoo.fr

→ **Inscription sur le site : www.cine-clap.com**
Renseignements : 06 70 03 24 70 ou 02 37 23 42 00.
Date limite des envois : 10 février 2018.



Ancien hôtel-Dieu. Emprise, au sud du cloître de la cathédrale.



Ancien Hôtel-Dieu (XIII^e s.). Salle Saint-Côme en 1867.



Ancien hôtel-Dieu. Cour des fiévreux et des militaires en 1867.



Ancien hôtel Dieu. Façade néoclassique (vers 1780) en 1867.



Ancien hôtel-Dieu. Plan SAEL signalant en jaune les parties devant être détruites en 1868.

Bâtiments publics

2. Architecture hospitalière

Des voûtes romanes au béton et au verre...

L'Aumône Notre-Dame

Vers 1070, l'Aumône Notre-Dame ou hôtel-Dieu s'installe sur un terrain jouxtant la cathédrale, donné par la comtesse de Chartres. Après l'incendie de la ville en 1134 et celui de la cathédrale en 1194, on construit au même endroit, entre les rues de l'hôtel-Dieu (aujourd'hui Bethléem) et de l'Hospice (aujourd'hui Fulbert), la belle salle Saint-Côme (XIII^e siècle) : grande salle à trois nefs séparées par deux rangs de colonnes et portant des charpentes lambrissées, et trois voûtes en pierre fermant les trois dernières travées.

Premier hôtel-Dieu

À l'est, il côtoie le jardin d'un chanoine donnant rue des Changesi. À l'ouest, pour accueillir l'afflux croissant de pèlerins, il s'agrandit en 1320 d'une autre maison donnant rue Percheronne et porte de l'hôtel-Dieu.

Réunissant Bureau des pauvres, léproserie et Aumônes paroissiales, il devient hôpital général des vieillards et des orphelins et en 1791, passe de l'administration du Chapitre de Notre-Dame à celle de l'autorité civile.

Fin programmée

À partir de 1844, la Ville acquiert rue de Bonneval des terrains destinés à la construction d'un nouvel hôtel-Dieu. De mai à juillet 1867, la disparition de la salle Saint-Côme est programmée : l'enquête publique confirme le vote du conseil municipal. Lors de sa démolition, la vieille bâtisse livre ses secrets : bases et chapiteaux de colonnettes de l'édifice du XI^e siècle, registre de comptes (1349-1592). On retrouvera ici et là ses colonnes...

L'hôpital du Second Empire

Les services hospitaliers intègrent en 1867 leurs nouveaux locaux, un « château » brique et pierre (arch. De Poittevin) qui reçoit comme portail l'ancienne grille du chœur de la cathédrale (1767, arch. Victor Louis). Si l'établissement s'agrandit et diversifie ses services (1929-1939), il conserve ses salles communes (1950-1960) en dépit des plans nationaux visant à humaniser l'hospitalisation.

De Fontenoy à Louis Pasteur

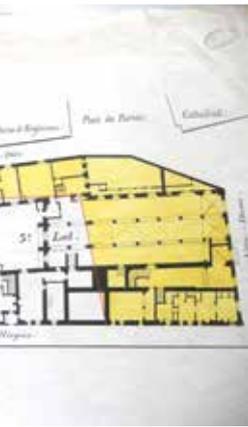
En 1986, l'activité de l'hôpital s'installe au Coudray dans l'édifice en X « Fontenoy » (arch. Korniloff, Phe-louzat) qui devient en 2006 Centre hospitalier régional Louis Pasteur. Un « Delta lumineux » (F. Benrath, Atelier Loire) y dresse ses trois flèches de verre. Dix siècles de constructions, l'histoire continue...



Ancien hôtel-Dieu. Démolition de la salle Saint-Côme, cliché SAEL en 1868.



Arrière de l'ancien hôtel-Dieu. Rue de l'hospice (XIII^e-XX^e siècle., aujourd'hui Fulbert)



Ancien hôtel-Dieu. Colonnes provenant de la salle Saint-Côme.



Nouvel hôtel-Dieu rue de Bonneval.

- 819** Louis le Débonnaire veut près de chaque cathédrale un cloître et un hôpital.
- 1350** établissements hospitaliers religieux contrôlés par le pouvoir royal et municipal.
- 1535** François I^{er} prévoit la coordination du fonctionnement des hôpitaux.
- 1790** suppression des ordres religieux :
- 1796** l'administration hospitalière passe à la commune.



Nouvel hôtel Dieu. Grille du chœur de la cathédrale.

Juliette Clément,
Directrice de publication
de la Société
archéologique
d'Eure-et-Loir
SAEL,
1, rue Jehan
Pocquet,
28000 Chartres
02 37 36 91 93
www.sael28.fr
sael28@wanadoo.fr



Nouvel hôtel-Dieu. Pose de la première pierre (1858).



CHR Louis Pasteur. Delta lumineux.

Sources: fonds SAEL, Archives municipales, Médiathèque L'Apostrophe (fonds BMC provenance SAEL), Société d'histoire des hôpitaux de Chartres siècle Cl. J. Clément, fonds BMC-AEL : plan, clichés SAEL en 1867, dessins de Boursier.

RECENSEMENT

Recensement de la population 2018

Depuis le 18 janvier, le recensement annuel de la population est en cours à Chartres. Il s'achèvera le 24 février.

Pour que les résultats du recensement soient significatifs, il est indispensable que chaque personne enquêtée réponde. Participer au recensement est un acte civique. Selon les termes de la loi c'est également une obligation.

Un agent recenseur muni d'une carte officielle et soumis au secret professionnel passera déposer des questionnaires à compléter et à lui remettre à son passage suivant. Vous pouvez si vous le souhaitez les adresser directement à la mairie de Chartres. Depuis 2016, vous avez aussi la possibilité de répondre au recensement par Internet, une procédure simple et rapide, à choisir en priorité. Pour cette solution, les références Internet figurent sur les questionnaires.

Les communes n'ont pas accès au contenu des réponses. En outre, toutes les statistiques produites sont anonymes. Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Les informations recueillies permettent d'actualiser régulièrement les données afin de mieux adapter les prévisions au niveau des différents équipements : ouverture de crèches, de nouvelles classes, construction de logements, ajustements en moyens de transports, résidences pour personnes âgées, etc. selon les caractéristiques de la population (âge, composition de la famille, catégories socio-professionnelles, conditions de logement, etc.).

Enquête

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête

portant sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 5 au 20 février, et du 26 au 13 mars.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront un courrier indiquant le nom de l'enquêteur de l'Insee. Ce dernier sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses resteront anonymes et seront saisies sur un ordinateur portable. Quelle que soit votre situation, votre participation est essentielle. Elle permet de rendre compte de la diversité des situations.

ANIMATIONS

Échangez avec d'autres parents solo

Destiné aux parents divorcés, veufs, ou dont le conjoint est souvent absent, le café des parents solo propose d'échanger avec d'autres personnes solos sur votre quotidien (inquiétudes, petits bonheurs, astuces...). Ces rencontres, animées par une conseillère conjugale et familiale, auront lieu vendredi 16 février, mardi 27 mars et mercredi 20 avril, de 18 h à 19 h 30, au 29, rue Saint-Pierre, à Chartres. Le café est proposé par l'Union départementale des associations familiales d'Eure-et-Loir (UDAF 28). Participation libre et sans engagement.

Renseignements : Tél. 06 33 44 24 34, Courriel : allo.info.familles@udaf28.fr et sur internet : www.udaf28.fr

Actualités du BIJ

Le BIJ organise un job dating autour de l'animation le mercredi 21 février de 14 h à 17 h. Un atelier d'information sur les différents dispositifs pour partir travailler à l'étranger se déroulera le mercredi 28 février à 14 h 30. Les jeudis 1^{er} et 8 Mars, de 14 h à 16 h, les personnes motivées sont invitées à participer à l'atelier CV et lettre de motivation.

Formation BAFA

La Ville de Chartres met en place une formation BAFA en demi-pension à

moindre coût. Pour cela il faut être domicilié à Chartres et âgé de 17 ans. Si cette formation vous intéresse, il suffit d'envoyer ou de déposer un CV et une lettre de motivation au Bureau information jeunesse de la Ville de Chartres avant le 11 mars.

MUSIQUE

Concert de l'association Elixir

Vendredi 23 février, à 20 h 30, l'association Elixir propose un concert au musée des Beaux-Arts. Il abordera l'univers poétique de Franz Schubert. Les grands thèmes romantiques de la solitude amoureuse, du voyage et de l'errance se retrouvent dans ces chefs d'œuvres incontournables : *Voyage d'Hiver*, *Chant du Cygne*, *Sérénade*, *Der Wanderer*, *Le Roi des Aulnes*... qui seront interprétés par François Bazola, baryton-basse, et François Cornu, piano

Entrée : tarif plein : 25 € ; réduit (moins de 26 ans et demandeurs d'emploi) : 8 €. Réservations : 09 54 44 22 87 et info@elixir-chartres.org

CULTURE

Café-philo

L'association Y'a d'la joie, présidée par Frédéric Yvon, organise tous les 2^e samedis du mois, un débat ouvert à tous intitulé Café-philo. Ces rencontres de deux heures sont animées par un professeur de philosophie et un(e) animateur (rice) au bar *Le Parisien*, rue Noël-Ballay. Le thème est choisi par un vote en fin de séance pour la séance suivante. Ce samedi 10 février, les participants sont invités à débattre de 17 h à 19 h Le thème : est-ce que la littérature aide à vivre ?

Samedi 10 février - Café Le Parisien, 49 rue Noël-Ballay - 06 95 32 54 37 - cafephilochartres.free.fr

SOLIDARITÉ

Collecte de don du sang

L'Établissement français du sang (EFS), en collaboration avec le Rotary club de Chartres organise une collecte de sang à l'Hôtel Dieu vendredi 2 mars. Après le don, l'Association pour le don du sang bénévole de l'agglomération de Chartres métropole (ADSBCM), l'Association pour le crédit et l'épargne des fonctionnaires (ACEF), et le Rotary club de Chartres vous accueilleront autour d'une collation. Pour remercier les primo-donneurs, une place de cinéma sera offerte.

Vendredi 2 mars,
de 14 h à 19 h Hôtel Dieu, 34, rue du Docteur-Maunoury.
Tél. : 02 37 30 30 30.

Dictée nationale du Rotary

En partenariat avec le Rotary club de Chartres et le Rotary des deux vallées, le Programme de réussite éducative de la Ville organise sa traditionnelle dictée le samedi 17 février au lycée Marceau. Le coût de l'inscription pour un adulte est de 10 €; gratuit pour les moins de 15 ans. Les fonds récoltés lors de cette manifestation seront reversés à l'action *Coup de pouce clé*. Ce dispositif accompagne les élèves de CP dans l'apprentissage de la lecture, via des séances de 1 h 30, quatre fois par semaine (ce dispositif vous était présenté dans votre magazine Votre Ville de janvier 2018).

Samedi 17 février, 14 h 30 au lycée Marceau de Chartres.
Renseignements et inscriptions au 02 37 23 40 74.

COMMÉMORATION

70^e anniversaire de la mort de l'abbé Stock

La paroisse de la cathédrale organise samedi 24 février, de 15 h 30 à 20 h une commémoration pour le 70^e anniversaire de la mort de Franz Stock, aumônier du séminaire des barbelés au Coudray.

A la maison diocésaine de La Visitation (22, avenue d'Aligre à Chartres), de 15 h 30 à 18 h, sera

projeté un documentaire sur la vie de l'abbé Stock. La projection sera suivie de témoignages dont celui de Monseigneur Perrier, évêque émérite de Chartres et auteur de plusieurs ouvrages sur la vie de « l'aumônier de l'enfer », ainsi que celui du père Marcel Ferdinand, qui a été séminariste au séminaire des Barbelés. De 18 h 30 à 20 h, en l'église de Rechèvres, un hommage sera rendu à Franz Stock par le chœur d'adultes de la cathédrale qui interprétera une musique composée pour l'abbé par le compositeur chartrain Alexandre Benéteau. Une messe d'action de grâce sera célébrée par Mgr Perrier.

TRAVAUX

Bureau de poste rue la Volaille : travaux

La Poste renforce son agence de la rue de la Volaille pour y ouvrir un pôle d'expertise bancaire. Cette agence est donc fermée pour travaux jusqu'au 14 mars. La continuité de service est assurée au bureau de Chartres Les Épars.

SPORT

Semi-marathon : les inscriptions sont ouvertes

Organisé conjointement par l'ASPTT Chartres et *L'Écho Républicain*, le 21^e semi-marathon de Chartres se déroulera dimanche 21 mars. Trois courses sont proposées : 5, 10 et 21,1 kilomètres. Un certificat médical est obligatoire. Les inscriptions sont à remplir sur le site internet www.semi-marathon-de-chartres.fr. Détails en mars.

Solution du mois de janvier	E	M	C	E	P							
	A	L	M	A	N	A	C	H	S			
	O	D	E	C	R	I	E					
	R	I	M	E	R	U	L	M				
	V	I	T	E	E	L	F	E	A	A		
	C	E	L	E	B	R	E	E	C	U	T	I
	A	N	E	R	E	T	I	R	A	E	N	
	D	D	O	M	I	N	E	R	L	E		
	D	E	R	U	I	N	E	T	O	I		
	A	M	O	S	G	C	E	S	C			
	I	R	I	S	A	S	I	R	O	T	A	
	F	A	C	T	E	U	R	R	A	T	E	L
	A	I	E	R	R	A	A	I	T	E		
	R	A	O	T	E	S	O	I	N			
	P	E	N	T	E	C	O	T	E	M	D	
	O	E	T	H	N	I	E	A	V	R		
	N	A	V	R	E	S	R	A	N	T	I	
	T	R	I	T	L	E	O	N	T	E		
	E	P	H	E	M	E	R	I	D	E	R	

Tribunes de l'opposition

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

Le débat sur la transformation en autoroute privée de la N154 est aujourd'hui relancé. Relancé car le Gouvernement a souhaité ré expertiser le tracé, le coût, le financement et l'utilité d'un tel projet.

Les signataires de cette tribune se sont toujours opposés à ce projet qui est né pour une seule raison : se faire offrir par l'Etat le contournement routier de Chartres que le Maire-Président d'Agglomération refuse d'assumer. C'est vrai qu'il est plus facile d'être réélu en faisant des dépenses visibles en centre-ville plutôt qu'une route..C'est pour cela qu'il refuse le tracé par le sud de l'agglomération que préconise pourtant la commission d'enquête. Disons-le tout de go, la faillite de JP Gorges est d'avoir voulu faire payer à d'autres des investissements qui relèvent de ses compétences (remarquez que ce système fonctionne bien dans l'Agglo..).

Aujourd'hui les pro autoroutes n'ont pas d'arguments face aux anti. Lorsque le Maire de Chartres déclare « *quand on traverse l'Eure et Loir, on n'est pas sûr d'en sortir vivant* », vous pouvez constater le niveau de la réflexion et c'est l'intelligence des uns et des autres qui est mis à mal dans cette affaire.

Au-delà des questions écologiques que soulève le tracé par la vallée de l'Eure et du report du trafic sur les routes secondaires – dont la mise aux normes en itinéraire bis n'est pas financée -, ce projet est une aberration économique pour les contribuables euréliens. Nous avons déjà financé la mise en 2X2 voies gratuite sur la majorité du tracé. Il reste 17 km. Et nous devrions payer à chaque utilisation de la nouvelle A154 ? Pensons à l'atteinte au pouvoir d'achat des chartrains l'utilisant quotidiennement pour aller au travail.

Payer non pas pour voyager en sécurité ! Le département enregistre une baisse de la mortalité routière et le niveau de sécurité entre une route à 2X2 voies et celui d'une autoroute s'équivalent. Non payer parce que Monsieur le Maire et ses adjoints refusent d'assumer. Aujourd'hui, acculés et sans arguments, ces derniers prétendent que les euréliens pourraient ne pas avoir à payer ! A ce jour aucun projet concret de gratuité n'est sorti de leurs cartons ; le rasage gratis est toujours remis au lendemain. A maintes reprises, notre groupe a proposé d'inscrire dans nos délibérations la condition de gratuité mais Monsieur le Maire et son entourage proche ont toujours refusé de prendre un engagement écrit. Serait-ce une illusion supplémentaire de leur part dans ce dossier ?

Saluons ici la prise de position courageuse du Député de la 1ère circonscription d'Eure et Loir, seul parlementaire eurélien à avoir eu « *l'audace* » de ne pas sombrer dans la facilité politique en s'opposant, lui aussi, à cette fausse bonne idée d'un autre âge.....

Le groupe réinventer Chartres

Noël Billard, David Lebon, Sébastien Tenailon, Monique Kopfer, Josette Morin Berenfeld, Sandra Renda

Tribune de la majorité

CHARTRES INSOUmise : L'HUMAIN D'ABORD LA LUTTE CONTINUE POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS

Avant tout je tiens à m'excuser de la non parution de notre tribune de janvier. Cependant, une tribune avait bien été rédigée et transmise à la direction de la publication le 21/12 à 7h29, alors que le texte devait être transmis pour le 20... Vous pouvez lire cette tribune à l'adresse suivante « chartres-insoumise.blogspot.fr ». Il s'agit d'un blog qui sera alimenté régulièrement par toutes celles et ceux qui souhaitent faire agir pour répondre aux nombreuses urgences actuelles.

Nous avons lancé un appel à témoignage au sujet des services publics locaux et des problèmes rencontrés par leurs usagers en relation avec le manque moyen dans ces services. L'objectif c'est bien de peser sur les décisions publiques (mairie, département, région, état) pour qu'il n'y ait plus de fermetures ou diminutions de services. La logique libérale de réduction des déficits n'est pas une fatalité.

Pour terminer, je vais aborder le sujet du nom de cette tribune. Le Front de Gauche n'existant plus depuis 2015, il fallait donc changer cet intitulé. Après discussions avec mes colistiers, nous avons convenu de garder la mention « *L'Humain d'abord* » qui était le nom de notre programme municipal de 2014. J'ai également décidé d'ajouter la mention « *Chartres Insoumise* », puisque je suis militant de la France Insoumise et que c'est le seul cadre suffisamment inclusif pour rassembler largement. Par ailleurs le groupe d'action Chartres Insoumise se réunit régulièrement, si vous souhaitez agir ou vous informez : bienvenue.

Suivez-nous, participez et aidez à développer nos nouveaux réseaux de diffusion : Facebook « [@chartres.insoumise](https://www.facebook.com/chartres.insoumise) » Twitter « [@chartresinsou1](https://twitter.com/chartresinsou1) »

Contact : chartres.insoumise@gmail.com

FIAT LUX

Lors de ma dernière tribune je n'ai pas eu l'occasion de faire part de ma désolation en apprenant que les grandes villes de ce monde (grandes mais pas autant que Chartres, natürlich) faisaient appel à l'expertise de Lyon pour initier des festivités autour de la lumière. Référence mondiale en matière de lumière, la capitale des Gaules exporte ses compétences depuis 2010 de la Pologne à l'Équateur en passant par l'Angleterre, le Canada ou les EAU. Quelle tristesse ! Mais que vaut la Fête des Lumières comparée aux animations sur notre cathédrale ou médiathèque ? De vulgaires lampions face au génie beauceron !

Pendant les congés de Noël j'ai été frappé (rassurez-vous, pas par des skinhead) de voir aux confins de certaines Städtle toutes ces maisonnettes illuminées pour quelques dollars. Du laser au simple projecteur, des points rouges et verts aux boules de Noël façon kaléidoscope un spectacle simple et bien rafraîchissant loin des mises en scène pompeuses et rébarbatives.

Puisque nous sommes dans les éclairages de façade, l'initiative de l'artiste Robin Bell peut donner des idées d'animation. A la suite de déclarations abjectes de Trump faites début janvier sur quelques pays en difficulté, il a projeté « Shithole » (in the text) et des émojis idoines sur un hôtel de Washington appartenant au milliardaire brûlé aux yeux de poulet.

Le talent ne se décréte pas, nous en avons malheureusement quotidiennement la démonstration, près de chez nous et jusque dans cette tribune.

Vive la France !

T. Brière-Saunier

Contact : Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter : [@canardsanstete1](https://twitter.com/canardsanstete1) - FB: Alliance-Royale-sur-Chartres

AUTOROUTE 154

UN DÉPUTÉ EN MARCHÉ ARRIÈRE

Depuis quelques années, tous les parlementaires concernés et toutes les collectivités locales traversées par la Nationale 154 soutiennent le projet d'autoroute relancé par notre maire après 2001.

Cette unanimité était suffisamment rare pour être soulignée : les querelles et les jalousies cédaient enfin devant l'intérêt général. Et une évidence incontournable : entre Rouen et Orléans, routes à quatre voies et autoroutes se succèdent. Sauf en Eure-et-Loir. Sans raison.

Pourtant, il y a quinze jours, un nouvel élu a cru bon de s'opposer à ce projet nécessaire. Le député En Marche de la première circonscription d'Eure-et-Loir a rejoint des associations et quelques élus locaux minoritaires, dont ceux de la gauche municipale chartreuse, spécialistes de l'opposition systématique.

Un calcul politicien reprenait le pas sur l'intérêt général.

Ce nouvel élu, domicilié en Eure-et-Loir depuis peu, reniait sa déclaration faite au printemps dernier lors de la campagne électorale législative : il avait alors reproché à notre ami Franck Masselus, son concurrent, d'avoir souligné que lui, le candidat En Marche, était opposé à ce projet d'autoroute. « *Ce n'est pas vrai* », disait-il alors.

Depuis quelques jours, le masque est tombé. Franck Masselus avait malheureusement raison.

Pourtant, les réalités objectives n'ont pas changé.

Pourtant, pas plus qu'en juin l'Etat n'a les moyens de financer les dizaines de kilomètres qui feraient de la Nationale 154 une quatre voies gratuite. Ce député le sait, puisqu'il a voté un budget de l'Etat en déficit croissant.

Pourtant, l'autoroute, si elle n'est pas la seule solution possible dans l'absolu, reste la seule susceptible de trouver son financement : nous préférons, comme le dit notre Maire, une autoroute payante à une autoroute gratuite qui n'existera jamais. C'est du simple bon sens.

Pourtant la Route Nationale 154 reste meurtrière, il suffit de lire le journal pour le constater semaine après semaine.

Pourtant les habitants de Chartres et de son agglomération souffrent chaque jour des embarras de la circulation et des poids-lourds en transit qui traversent notre ville et les villages alentours. Il suffit de prendre la rocade de Chartres chaque matin pour le constater.

Pourtant, les agriculteurs de la Beauce toute entière ont besoin de cette autoroute pour transporter leurs récoltes vers les ports exportateurs, Rouen en tête.

Pourtant, une autoroute est facteur de développement économique et donc d'emploi. Celle-ci renforcerait la position de Chartres en constituant notre agglomération comme un grand carrefour de communication non loin de Paris. Et celle du département d'Eure-et-Loir comme centre de la Cosmetic Valley et de Polepharma.

C'est pourquoi toutes les forces économiques la demandent avec insistance. L'actuel Président de la République ne fait pas autre chose lorsqu'il cherche à renforcer l'attractivité de la France. . .

A tous ces arguments connus et reconnus, ce député récent ne répond rien. Il ne propose rien.

Nous tenons là malheureusement la première illustration de ces députés hors-sol. A mandat unique, cerveau hémiplégique, petitement politique. . .

Les Chartrains jugeront.

Les élus de la majorité municipale

Chartres en toutes lettres... 71

A chacun sa BM...

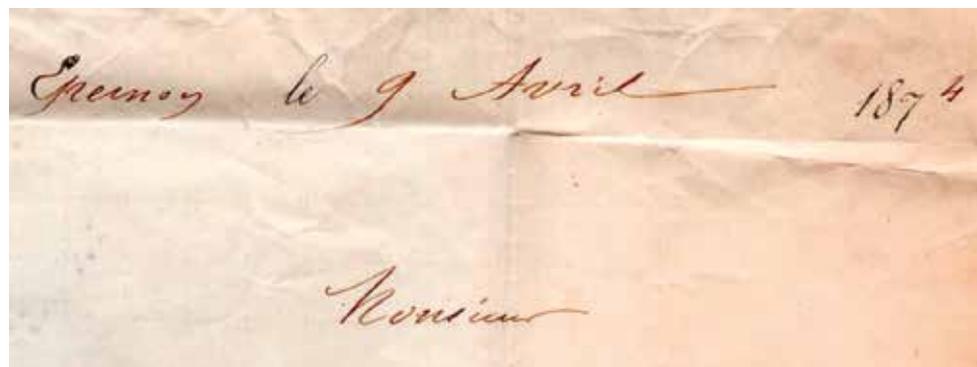
...voici la mienne ! Comme vous, cette marque dans un ovale a attiré mon œil en fouillant dans une de mes boîtes, intitulée « à classer » ! Un peu passé aux oubliettes, ce pli mérite une résurrection.

C'est bien chartrain : le dateur du 9 avril 1874, le « gros chiffre » 908 aussi ! Mais ce BM ? Non, il ne s'agit pas d'un document provenant de la bibliothèque municipale. D'ailleurs à Chartres on y lit BMC. Alors, un BM souvenir pour les chartrains et les chartraines qui, le samedi souvent, allaient « faire le BM » Ce qui voulait dire qu'ils allaient déambuler en ville, sans but précis, accoster les filles ou minauder devant les garçons, regarder les vitrines de « La Maison Verte » et du Centre-ville. Faire le BM passait donc forcément par la rue du Bois-Merrain (CQFS).

Mon BM n'est pas de ceux-ci. Il indique que cette correspondance n'est pas aussi chartraine que la suscription et les cachets pourraient nous le faire croire. En dépliant (ce pli !), on s'aperçoit qu'elle a été écrite à Epernon le 9 avril 1874.

Mais l'expéditeur n'est pas venu la déposer à Chartres ! Non, il l'a mise dans une boîte à lettres (c'est le B de BM), placée sur le quai de la gare d'Epernon, ou accrochée au train venant de Paris. Lorsque le train repartait, un employé décrochait la boîte pour prendre en charge le courrier qu'elle contenait, y apposait son tampon BM, renouvelait la manœuvre à Maintenon et dans les gares suivantes, pour confier le contenu, à l'arrivée, au bureau de poste de Chartres. Et là, on annulait le timbre avec le losange de points 908, et on le datait l'envoi comme si on l'avait relevé dans une boîte de la ville ; ce qui donne l'impression d'un courrier chartro-chartrain...

D'habitude les boîtes à lettres sont fixes (essayez d'en emporter une chez vous !), mais celles-ci, placées sur les



wagons ou sur les véhicules postaux tirés par des chevaux, et déplaçables à volonté, étaient dénommées... Mobiles!

Un BM qui fait toute la différence...

Jean-François RESSORT,
Cercle philatélique chartrain
« philachartres.unblog.fr »

sale



LA VILLE DE CHARTRES PRÉSENTE

DOUSSINEAU



Anaïs
Chanson pop-rock
3 février



Guillaume Perret
Jazz
16 mars

VOS SPECTACLES 2018

RÉSERVEZ VOS PLACES EN LIGNE!

theatredechartres.fr, carrefour.fr, fnac.fr, francebillet.fr



Syrano
Chanson hip-hop
31 mars



Le Livre de la jungle
Spectacle jeunesse
28 février

Tout le programme sur chartres.fr



Capitale de la lumière et du parfum



C'est Chartres !

